



7.1 Introduction

« Nous, les Chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine... craignons que, aux taux de croissance actuels, l'Afrique risque de ne pas atteindre les OMD... [Nous sommes] convaincus qu'un niveau de croissance économique élevé et soutenu est une condition nécessaire, mais insuffisante, pour réduire la pauvreté. »

Sommet extraordinaire de l'UA sur l'emploi et la lutte contre la pauvreté, Burkina Faso, septembre 2004¹

« La lutte contre la pauvreté est directement liée à la croissance économique et nécessite de permettre aux Africains de devenir les acteurs de leur propre développement. »

Professeur Wiseman Nkuhlu, Président du comité de direction du NEPAD²

« Il n'y a pas de pauvreté d'effort en Afrique, il y a une pauvreté d'opportunités. »

Juan Somavia, Directeur général, International Labour Office³

1 Ce chapitre porte sur les mesures permettant le taux croissance l'Afrique permettre aux d'y . Les données disponibles – d'Afrique comme 'autres régions, y l'Asie l'Est Sud – l'accélération la croissance n mportance pour la lutte contre la pauvreté. Mais la croissance e réduire la pauvreté plus rapidement les pauvres sont jeux n d'y .

2 En il plus n que nous reconnaître et l'esprit d'entreprise Africains, Nes familiales aux ranNes entreprises sans oublier les petites entreprises. Cela suppose créer un aux investissements. Cela suppose les obstacles à la subsistance, pour les pauvres en particulier : l'inadéquation l'irrigation Nu transport pour les agriculteurs, les difficultés d'accès au à l'information dont les petites entreprises besoin our se , Cela suppose rendre les entreprises africaines en esure de sur les marchés mondiaux, Néfi dont l'ampleur ressort clairement la stagnation l'Afrique avec les progrès l'Asie. En cela suppose rendre les pauvres en de façonner leur propre existence, y compris en nvestissant leur santé et éducation, s'attaquer au hômeage jeunes et les obstacles économiques et les inégalités auxquelles les femmes se trouvent En selon l'expression Nkuhlu Nu NEPAD, cela suppose donner aux les moyens Ne devenir Nes créateurs richesse »⁴.

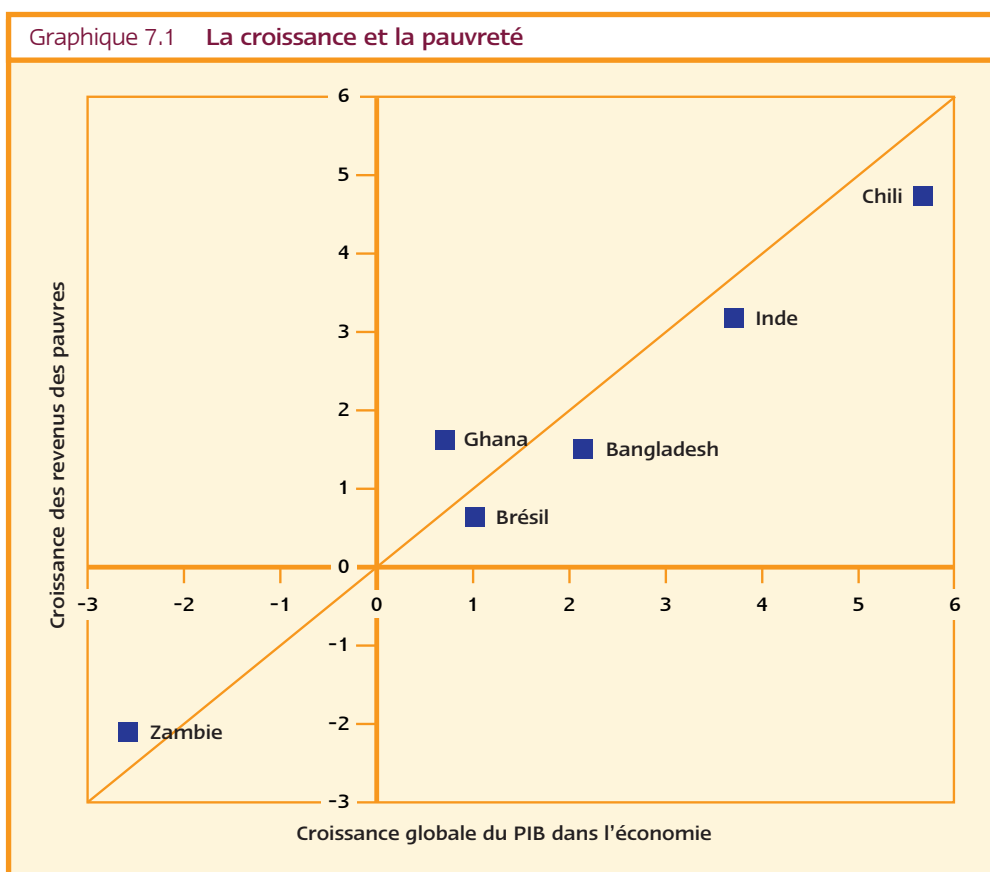
3 L'ensemble de résenté Nans ce est à **soutenir l'esprit d'entreprise des Africains** par l'investissement les **infrastructures** et création **climat favorable aux investissements** nécessaire la croissance, en les petites entreprises, en insistant les jeunes et femmes. L'accent sur l'agriculture et éveloppement ural, ainsi que ur la nécessité Ne 'attaquer au problème l'urbanisation Nos ropositions ans les domaines des infrastructures, du limat des investissements, l'agriculture et couvertes à la ection les politiques Ne croissance, tandis que relatives aux petites entreprises l'amélioration la jeunes et femmes sont couvertes à la ection les politiques Ne participation la L'importance

de la **soutenabilité de l'environnement**, et nos recommandations dans ce domaine, sont envisagées à la section 7.5. Le **monde des affaires** peut contribuer de manière pratique à chacun de ces domaines, dans le cadre d'un changement radical de la manière dont il participe au processus de développement, comme expliqué à la section 7.4.3.

4 Avec les propositions contenues dans les autres chapitres du présent rapport – y compris sur le commerce, la gouvernance, la paix et la sécurité, le développement humain, la culture et la qualité de l'aide – nos recommandations devraient permettre aux pays d'Afrique subsaharienne **d'atteindre et de maintenir des taux de croissance de 7 % d'ici à 2010**, les niveaux actuels se situant à près de 3 %. À ce taux de croissance, la taille des économies doublera en 10 ans, ce dont il résultera une accélération puissante du progrès dans le sens des OMD. Ce niveau de croissance a été atteint et soutenu dans les pays d'Afrique subsaharienne qui ont adopté des politiques de croissance efficaces, tels que l'Ouganda et le Mozambique. En outre, beaucoup d'autres (24 en 2003) atteignent déjà des taux de croissance de 5 % ou plus⁵.

La croissance et la pauvreté en Afrique subsaharienne

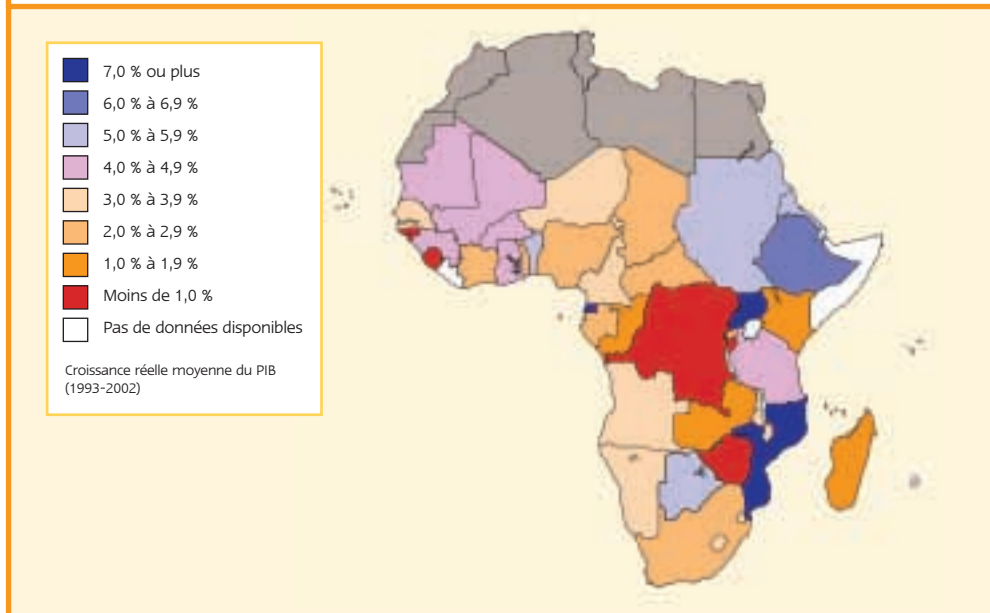
5 L'Afrique est la région la plus pauvre au monde⁶. Ces 30 dernières années, en moyenne, les revenus de ses habitants n'ont pour ainsi dire pas augmenté. Dans tous les pays et à l'intérieur du pays, le message est clair : sans croissance économique, l'Afrique ne peut pas accomplir de progrès majeurs dans la lutte contre la pauvreté (graphique 7.1).



Les pays ayant des taux de croissance globale supérieurs ont également enregistré une croissance des revenus des pauvres plus élevée. Les points au-dessus de la ligne à 45° indiquent que les revenus des pauvres augmentent plus vite que les revenus moyens.

Source : ministère britannique du développement international, 2004b

Graphique 7.2 La croissance dans les pays d'Afrique subsaharienne



Source : Banque mondiale, 2004c

6 Ces 10 dernières années environ, la croissance a été possible en Afrique. Pendant cette période⁷, 16 pays d'Afrique subsaharienne ont enregistré des taux de croissance moyens supérieurs à 4 %. Dix d'entre eux ont enregistré des taux supérieurs à 5 % et trois des taux supérieurs à 7 %⁸ (cf. graphique 7.2). Il existe des pays très performants dans toute la région : le Mozambique dans le sud, le Bénin à l'ouest et l'Ouganda à l'est.

7 Cependant, bien que de nombreux pays d'Afrique aient dans le passé réussi à connaître des périodes de croissance rapide, peu d'entre eux ont été en mesure de soutenir la croissance aux niveaux nécessaires pendant de longues périodes⁹. D'après une étude réalisée conjointement par la Banque africaine du développement, le Consortium africain de recherche économique, la Coalition globale pour l'Afrique, la Commission économique pour l'Afrique et la Banque mondiale il y a cinq ans, « il faudra tout simplement un taux de croissance annuel de 5 % pour empêcher le nombre de pauvres d'augmenter... [et]... pour réduire de moitié la pauvreté grave d'ici à 2015, il faudra un taux de croissance annuel de plus de 7 %, ainsi qu'une distribution plus équitable des revenus »¹⁰.

8 L'effet de la croissance sur la réduction de la pauvreté est beaucoup plus important lorsque les pauvres peuvent participer au processus de croissance. Les données disponibles montrent qu'il existe un rapport étroit entre la croissance et la réduction de la pauvreté¹¹. Plusieurs économistes ont tenté de quantifier cet impact positif¹² et en sont venus à la conclusion que chaque fois que de la croissance économique augmente de 1 %, le nombre de personnes vivant au-dessous du seuil de pauvreté (1 USD par jour) devrait baisser de 2 à 3 %¹³.

9 Mais ces estimations masquent de grandes différences entre les pays¹⁴. Dans certains, il y a une différence marquée entre le niveau de croissance et le niveau de développement général : la Guinée équatoriale était placée 103 rangs plus bas en termes de développement humain en 2002 (les critères utilisés étant l'espérance de vie, l'alphabétisation des adultes, le taux de scolarisation et les revenus moyens) qu'en termes de croissance – ce qui peut s'expliquer par la mauvaise gestion de sa richesse en pétrole considérable¹⁵. Parmi les autres pays peu performants à cet égard, citons : le Botswana (67 rangs plus bas), l'Afrique du Sud (66), le Gabon (50), la Namibie (48) et l'Angola (38)¹⁶.

10 Une distribution fortement inégale des revenus réduit considérablement l'impact positif de la croissance sur la pauvreté¹⁷. L'inégalité est particulièrement élevée au Lesotho, au Botswana, en Sierra Leone, en République Centrafricaine, au Swaziland et en Afrique du Sud. Mais elle atteint son niveau le plus grave en Namibie, qui possède un des niveaux d'inégalité les plus élevés au monde¹⁸. Au Ghana et en Ouganda, la distribution relativement égale des revenus a permis à la croissance d'être plus étroitement liée à la réduction de la pauvreté¹⁹.

11 Dans le passé, certains ont parlé d'effet de « diffusion » pour indiquer que les pauvres bénéficieraient automatiquement de la croissance. C'était la mauvaise manière d'envisager le problème. Le fait est que la croissance crée des possibilités. La difficulté consiste à faire en sorte que les pauvres puissent participer à ces possibilités. Cela suppose une intervention de la part du gouvernement. Le renforcement des actifs des pauvres (leur capital humain, tels que la santé et les compétences, leur capital physique, tel que la terre et les biens, l'accès au financement et l'environnement naturel) leur permet de participer plus efficacement aux marchés²⁰, tandis que l'environnement économique, juridique et de gouvernance façonne les possibilités qui s'offrent à eux²¹.

12 Il est important d'investir dans la protection sociale pour réduire le niveau de risque et de vulnérabilité. Cela suppose, par exemple, d'améliorer le droit de la femme et de l'enfant à la propriété, d'aider les pauvres à obtenir un emploi, d'effectuer des transferts de fonds tels que des subventions pour handicapés et des pensions, d'adopter la gratuité des services de santé et d'éducation de base et des programmes amenant les communautés à participer à la protection des familles vulnérables. Si les biens d'une famille sont protégés par la protection sociale au lieu d'être érodés en cas de choc, ce ménage sera en mesure de reprendre une activité productive plus rapidement une fois la crise passée (cf. chapitre 6). La forte croissance enregistrée au Mozambique ces dernières années, alliée à la politique de dépenses sociales ferme du gouvernement, a permis à la pauvreté de passer de 80 % au début des années 1990 à 54 % en 2002²².

7.2 Les

7.2.1 La gouvernance et la géographie : les moteurs fondamentaux

13 Longtemps, les économistes envisagent la croissance en termes d'accumulation de capital physique et humain, d'une part, et en termes de productivité avec laquelle les facteurs de production (la terre, le travail et le capital) sont utilisés de l'autre. La chute de la croissance africaine après 1973 est attribuée à l'effondrement de ces deux facteurs²³.

14 Ces 10 dernières années, l'attention s'est tournée vers des questions encore plus fondamentales. Pourquoi certains pays enregistrent-ils une accumulation de capital plus rapide et des taux de croissance de la productivité supérieurs aux autres ? Qu'est-ce qui permet à un pays de maintenir un taux croissance, une fois la croissance démarrée ? Les réponses ont tourné autour des institutions²⁴ – en particulier celles liées à la gouvernance, y compris la paix et la sécurité²⁵, et du cadre économique (et géographique²⁶), en particulier l'impact de la géographie tropicale particulière et en grande partie enclavée de l'Afrique, sur l'agriculture et les frais de transport. La gouvernance et la géographie ont façonné les incitations, les possibilités et les contraintes pesant sur le secteur privé (des petites exploitations agricoles aux grandes entreprises), ainsi que le niveau de productivité et d'innovation de l'économie. Pour des raisons de gouvernance et de géographie, les problèmes de l'Afrique, qui résultent en partie de son histoire coloniale, sont graves et c'est à ce niveau que la politique doit être axée si l'on veut que la croissance s'accélère et se maintienne.

15 Ni la gouvernance ni la géographie ne sont irrémédiables. Il existe de nombreuses manières pour un pays d'améliorer la gouvernance et pour les personnes extérieures de l'y aider, comme indiqué au chapitre 4. Le chapitre 5 sur la paix et la sécurité examine la façon dont les gouvernements peuvent augmenter la sécurité humaine, qui est tellement liée à la croissance et à la pauvreté²⁷. Les problèmes de la géographie peuvent être surmontés ou atténués par des investissements d'infrastructure, la bonne gouvernance et la coopération régionale pour empêcher les barrières politiques de devenir des barrières économiques. Le Botswana est un cas intéressant à ce sujet : ce pays connaît une croissance parmi les plus rapides de la région depuis quarante ans bien qu'il s'agisse d'un pays enclavé et dépendant des ressources naturelles²⁸. Le Botswana vit également sous une menace énorme pour la croissance et le développement en Afrique subsaharienne : l'impact du VIH/SIDA (cf. section 7.2.3.1 et chapitre 6). Près de 40 % des 15-49 ans étaient infectés en 2003²⁹.

7.2.2 Stratégies de croissance des pays

16 Les circonstances, la géographie et les richesses naturelles des pays varient considérablement et il n'existe pas de voie ni de modèle unique pour la croissance (cf. encart 7.1). La voie suivie, et par conséquent les priorités en termes de politique et d'investissement, varient selon que les pays sont ou non riches en ressources naturelles et selon qu'ils sont bordés de côtes ou enclavés³⁰. Certains pays d'Afrique choisiront la voie de l'industrie manufacturière pour parvenir à une plus grande prospérité. Tel a été le cas en Asie de l'Est et à l'Île Maurice en Afrique. D'autres choisissent la voie des ressources naturelles : le Chili et, en Afrique, le Botswana ont montré que cela est possible. La plupart des pays, y compris la Chine au début des années 1980, et l'Inde au début des années 1970, ont connu une augmentation de la productivité agricole avant de voir les taux de croissance de l'industrie s'accélérer³¹.

17 Quel que soit le moteur de la croissance, une vision à long terme est essentielle³². En particulier, la promotion de la diversification économique à l'intérieur de chaque secteur et entre les secteurs est essentielle pour que les pays deviennent moins vulnérables aux chocs externes et parviennent à une croissance soutenue. Il est tout aussi important pour les gouvernements africains de s'inspirer des meilleures pratiques pour promouvoir la participation des pauvres à la croissance (sujet abordé à la section 7.4. encart 7.1, en prenant l'exemple du tourisme en Éthiopie).

Encart 7.1 Les possibilités de croissance en Afrique, secteur par secteur

Les ressources naturelles

Les pays en développement riches en ressources naturelles ont, d'une manière générale, connu une croissance nettement moins bonne que les pays qui ne possèdent pas une telle richesse³³, en raison d'une mauvaise intégration au reste de l'économie, de la mauvaise gouvernance, de la corruption et des conflits. La croissance lente n'est toutefois pas un résultat inévitable pour les économies en développement riches en ressources naturelles. Comme le montre l'exemple du Botswana et de l'Afrique du Sud, lorsque des politiques appropriées sont en place, les ressources naturelles peuvent être sources de prospérité et pas nécessairement une « malédiction ». D'autres pays d'Afrique riches en ressources naturelles pourraient connaître une réussite similaire en adoptant une gestion prudente des ressources tirées de leurs richesses. Citons par exemple le Nigeria depuis qu'il a signé, il y a peu, l'Initiative de transparence des industries extractives (cf. chapitre 4), et le Tchad, dans le cadre de son programme de gestion des revenus tirés du pétrole. L'énergie hydraulique et au gaz pourrait également tirer la croissance en Afrique. Dans certains pays d'Afrique, la République démocratique du Congo en particulier, les ressources hydrauliques sont énormes mais très peu exploitées : la RDC possède le rendement hydroélectrique potentiel le plus élevé au monde après la Chine et la Russie, pourtant, 2 % seulement de ce potentiel ont été exploités à ce jour. Le Mozambique est devenu un grand exportateur d'électricité. Des « méga-projets » dans l'industrie du gaz sont prévus en Afrique australe et occidentale.

L'agriculture

L'expérience des pays d'Asie du Sud et d'Amérique latine nous amène à penser que, avec des politiques appropriées, les économies d'Afrique qui dépendent des produits de base ont, comme eux, le potentiel de se diversifier et d'améliorer leur agriculture pour connaître une croissance rapide³⁴. Ces pays peuvent opter pour l'industrialisation basée sur les produits de base et axée sur les exportations (comme cela a été le cas en Indonésie ou en Malaisie) ou pour la diversification au sein du secteur primaire (voie suivie par le Chili, le Costa Rica et la Colombie). Le Kenya, l'Ouganda et l'Éthiopie ont choisi d'opter pour la diversification en se spécialisant dans des exportations agricoles non traditionnelles, dans les secteurs en expansion rapide des fleurs coupées et de l'horticulture par exemple. L'expansion rapide de la pêche et des exportations de produits de la pêche au Sénégal, en Tanzanie, au Kenya et en Ouganda constitue un autre exemple important de ce qui peut être fait dans ce secteur. Il est également possible de miser sur le commerce régional. Le Mali, par exemple, pourrait devenir un grand exportateur de riz de la région Afrique occidentale avec une irrigation réussie. La question de l'agriculture est examinée plus loin dans la section 7.3.3 de ce chapitre.

L'industrie manufacturière

Le passage d'une industrialisation axée sur l'exportation et reposant sur les ressources naturelles à des activités à valeur ajoutée supérieure ne s'est que très rarement produit en Afrique. En même temps, la modeste industrie manufacturière africaine de substitution des importations connaît un déclin depuis 20 ans, parce qu'elle est axée sur une demande interne faible et qu'elle n'est pas compétitive au plan international. De toute évidence, lorsque la croissance des économies africaines sera enclenchée, la demande en produits manufacturés locaux décollera. Cependant, certains estiment que

Encart 7.1 Les possibilités de croissance en Afrique, secteur par secteur (suite)

la production manufacturière axée sur le marché local bénéficiera de la croissance au lieu de la tirer. L'industrie manufacturière peut toutefois devenir un moteur de la croissance, si l'Afrique perce sur les marchés mondiaux. Il est également possible d'élargir le commerce régional des produits manufacturés, bien que cela implique inévitablement que certaines industries se délocalisent. Mais, tout d'abord, les salaires et les autres coûts devront s'aligner sur ceux des principaux concurrents en Asie et en Amérique latine. Le coût des affaires a souvent été trop élevé en Afrique, que cela soit dû à l'insuffisance des infrastructures, à une réglementation excessive ou à la corruption. Là encore, un ensemble adapté de politiques macro-économiques et de réformes structurelles peut s'avérer utile. Madagascar et l'Afrique du Sud ont enregistré une croissance rapide des exportations de produits manufacturés ces dernières années et la Côte-d'Ivoire était un grand exportateur de produits manufacturés vers la sous-région avant la guerre. Une stratégie d'expansion de l'industrie manufacturière ne donnera pas d'excellents résultats partout, mais elle peut aboutir dans certains pays. Plusieurs pays ont profité de l'accès privilégié aux marchés des pays développés, tels que le Lesotho, qui est devenu le plus grand exportateur de vêtements vers les États-Unis grâce à la loi américaine sur les possibilités et la croissance en Afrique³⁵.

Les services

Le rôle premier des services, qu'ils soient publics ou privés, est de soutenir les activités d'autres secteurs. La croissance du secteur privé en Afrique ne s'accéléra pas tant que des services essentiels, tels que la banque et la santé, ne se seront pas développés. En même temps, certains services, tels que le transport et le commerce, donnent de particulièrement bons résultats lorsque l'économie prospère, par exemple lorsque les pays ont des récoltes exceptionnelles. Les télécommunications sont devenues un moteur de la croissance de premier ordre dans de nombreux pays d'Afrique, suite à la déréglementation et à la révolution des télécommunications intervenue dans les pays de l'OCDE ces dernières années. Plus généralement, les technologies de l'information et de la communication (TIC) peuvent devenir un puissant moteur de croissance : aux États-Unis, les TIC auraient compté pour un point de pourcentage dans l'augmentation du taux de croissance annuel du PIB à la fin des années 1990³⁶. Les pays qui disposent d'une main-d'œuvre peu qualifiée abondante sont maintenant bien placés pour prendre en charge des services off-shore. On dénombre plus de 400 centres d'appels en Afrique du Sud, qui emploient 80 000 personnes³⁷. Des centres d'appels ont également été ouverts dans d'autres pays, tels que le Sénégal et le Ghana, l'année dernière. Le tourisme constitue une source majeure de devises étrangères pour bien des pays africains, notamment à l'est et au sud. Il s'agit également d'un outil puissant pour lutter contre la pauvreté, des réseaux se créant au sein de l'économie locale. Pourtant, l'instabilité politique, les problèmes de sécurité et l'insuffisance des liaisons aériennes ont considérablement freiné le développement du tourisme de masse en Afrique. Le tourisme pourrait devenir un moteur de croissance essentiel dans les pays d'Afrique pacifiques si les infrastructures étaient mises à niveau et si les entreprises locales, y compris les petites exploitations agricoles, étaient en mesure d'y participer. En Éthiopie, le gouvernement promeut actuellement un programme intitulé Paradigme du tourisme en Éthiopie, en tant que modèle de lutte contre la pauvreté par le tourisme.

7.2.3 Les principaux défis

18 Plusieurs facteurs importants menacent les bienfaits de la croissance au niveau du développement. Ils ont également des implications sérieuses pour les stratégies de croissance future. Deux d'entre eux sont évoqués ici, à savoir le VIH/SIDA et l'urbanisation. Un troisième, la dégradation de l'environnement, est envisagé à la section 7.5.

7.2.3.1 L'impact économique du VIH/SIDA

19 Une étude réalisée pour la Commission pour l'Afrique a fait ressortir les effets dévastateurs du VIH/SIDA sur les personnes, les entreprises et les économies³⁸. Il ressort également de nos consultations avec le monde des affaires³⁹ et la société civile que ce problème constitue un défi majeur. Nous y revenons plus en détail au chapitre 6, où nous examinons également le rôle du secteur privé dans la réponse au VIH/SIDA.

20 La majorité des personnes qui vivent avec le VIH/SIDA sont dans leurs années de productivité économique. Il s'agit souvent de personnes qui font vivre une grande famille. Cela signifie qu'un grand nombre de personnes qui contribuaient auparavant à l'économie ne sont plus en mesure de le faire, ce qui a un impact grave sur les familles. En 2003, 7,6 % de la population d'Afrique subsaharienne âgée de 15 à 49 ans était infectée par le VIH/SIDA, mais les taux d'infection sont beaucoup plus élevés en Afrique australe : 39 % au Swaziland, 37 % au Botswana, 29 % au Lesotho et 25 % au Zimbabwe⁴⁰. Les répercussions probables sur l'économie sont claires. D'après une étude récente, dans les pays où les niveaux de prévalence sont supérieurs à 20 % chez les adultes, le PIB baissera de 67 % au bout de 20 ans en raison de l'impact du SIDA⁴¹.

21 L'impact sur le monde des affaires a été illustré par différentes études menées au niveau des entreprises. Une de ces études, menée en Afrique du Sud, au Botswana et en Zambie, a évalué 34 entreprises employant 44 000 personnes : 16-17 % d'entre elles étaient séropositives. D'après une étude réalisée par la Coalition des entreprises sud-africaines contre le VIH/SIDA, 40 % des représentants des entreprises ont confirmé avoir déjà remarqué une baisse de la productivité de la main-d'œuvre ou une augmentation de l'absentéisme chez le personnel. Si les répercussions sont importantes sur les grandes entreprises, elles le sont encore plus sur les petites entreprises, notamment celles du secteur informel. Les petites exploitations agricoles d'Afrique australe ont été sérieusement touchées par un déclin de la productivité allant jusqu'à 60 % chez les ménages dont un ou plusieurs membres sont atteints du VIH/SIDA, ce dont il résulte une augmentation de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté dans la région⁴².

7.2.3.2 Le développement urbain⁴³

22 L'Afrique change. L'Afrique est le continent qui connaît l'urbanisation la plus rapide au monde. L'urbanisation y est en effet deux fois plus rapide qu'en Amérique latine et en Asie, avec un taux de croissance urbaine annuel proche de 5 %. Près de 40 % de la population, soit environ 300 millions d'Africains, vivent actuellement dans des villes, contre moins de 30 % en 1980. Si les tendances actuelles se maintiennent, ce chiffre passera à 50 % au cours des 25 prochaines années.

23 L'avenir du continent est étroitement lié au développement et à la gestion de ses villes. En 1960, Johannesburg était la seule ville d'Afrique subsaharienne à avoir une population de plus d'un million. D'ici à 2010, il pourrait y en avoir au moins 33. Alors que dans le monde développé l'urbanisation était liée à un accroissement de la productivité agricole et de l'industrialisation, cela n'est malheureusement pas le cas en Afrique. La migration est alimentée par un échec des politiques agricoles ou des conflits régionaux, mais il n'y a pas d'industrie source d'emplois dans les villes.

24 Cette forme d'urbanisation prématurée signifie que les villes africaines ne servent pas de moteur du développement économique reliant les marchés locaux et internationaux et qu'elles n'attirent pas les investissements industriels. Les municipalités manquant de personnel formé et de ressources, il n'est guère étonnant que les villes d'Afrique ne puissent pas être des centres de possibilités et de créativité.

25 Au lieu de cela, l'urbanisation de la pauvreté est en train de devenir un problème majeur. Environ 72 % de la population des villes d'Afrique vit dans des bidonvilles. Ces personnes sont définies comme des ménages qui n'ont pas accès à de l'eau salubre ou à des sanitaires, qui n'ont aucune garantie d'occupation de leur logement, pas de logement durable ni d'espace habitable suffisant⁴⁴. Dans de nombreux pays très pauvres, ce chiffre atteint plus de 80 %. Près de la moitié des populations urbaines du Tchad et d'Éthiopie vivent dans des bidonvilles. Ces personnes vivent sous la menace constante de l'éviction et leurs conditions de vie sont rendues plus difficiles encore par le fait qu'elles n'ont pas accès aux services d'infrastructure. En 1998, les branchements d'eau s'élevaient à 19 % dans les établissements informels, contre 48 % dans l'ensemble des zones urbaines. Ceci a un impact direct sur le développement humain. Par exemple, dans les bidonvilles de Nairobi, il y aurait environ 90 morts de nourrissons pour 1 000, contre 76 dans les zones rurales et 57 dans le reste des zones urbaines. En Afrique du Sud, l'incidence du VIH/SIDA est proche de 30 % dans les bidonvilles, contre environ 16 % dans les zones urbaines formelles.

26 L'absence de plans nationaux du logement et du développement urbain a abouti à une pénurie de plusieurs millions de logements en Afrique. Le marché n'a pas été en mesure de satisfaire les besoins, notamment en raison du fait que plusieurs établissements de prêt immobilier ont fait faillite sous la pression des ajustements structurels. Réflétant les inquiétudes à propos du problème de l'urbanisation rapide, un des OMD porte spécifiquement sur l'amélioration des bidonvilles (objectif 7, but 11). Les ministres africains du Logement et du Développement urbain ainsi que le NEPAD/UA ont demandé de plus grands investissements dans l'infrastructure urbaine. Des investissements énormes s'imposent pour améliorer l'offre de logements et de services abordables. En même temps, l'ampleur de la pauvreté urbaine exclut les approches conventionnelles pour le logement des pauvres. En réponse, l'assemblée générale de l'ONU a demandé à UN-HABITAT, agence de l'ONU chargée des établissements humains, d'aider les gouvernements africains à gérer le processus d'urbanisation et, plus précisément, à renforcer les services de prêt immobilier pour les pauvres.

27 UN-HABITAT a donc créé la Facilité d'amélioration des bidonvilles. Cette initiative soutiendrait l'émergence de mécanismes de garantie de prêt appropriés aux niveaux national et municipal afin d'aider les personnes et les communautés pauvres à accéder au financement national pour le développement de sites, de services et de logements. La facilité n'accorderait pas de prêts, mais elle offrirait une assistance technique afin d'aider les communautés pauvres à préparer des projets aptes à bénéficier d'un concours bancaire⁴⁵ et fournirait aux municipalités et aux groupes d'habitations le capital de démarrage nécessaire pour établir des garanties de prêt immobilier. Cette initiative nécessitera 250 millions d'USD par an les cinq premières années.

28 L'urgence des problèmes de l'urbanisation en Afrique est telle que le présent rapport la prend très au sérieux. L'effet de l'évolution démographique sur la pauvreté est examiné au chapitre 1. Les implications de l'accélération de l'urbanisation sur la culture sont envisagées au chapitre 3. La nécessité d'une plus grande participation démocratique au niveau des autorités locales est considérée au chapitre 4. La nécessité urgente de d'offrir une garantie d'occupation de logement en tant qu'élément essentiel de l'amélioration des bidonvilles est examinée à la section 7.3.3. Enfin, les possibilités de soutenabilité environnementale offertes par les villes bénéficiant d'une planification intelligente sont décrites à la section 7.5. Le rôle essentiel des petites villes dans l'encouragement des marchés et du commerce est examiné au chapitre 8.

7.3 Les politiques de croissance

29 Nos propositions sont axées sur une stratégie de croissance tirée par le secteur privé. Mais c'est à chaque pays qu'il incombe d'élaborer sa propre stratégie sectorielle, selon son évaluation de ses moteurs de croissance. La bonne stratégie variera d'un pays à l'autre. Pour certains il s'agira d'une stratégie axée sur l'exportation de produits manufacturés. D'autres opteront pour la diversification et se lanceront dans l'exportation de produits agricoles non traditionnels de valeur supérieure.

30 Ce qui est clair, c'est que le secteur privé, y compris les micro-entreprises, les petites et moyennes entreprises et les exploitations agricoles familiales, joue un rôle central dans la croissance et la lutte contre la pauvreté. Le défi qui se présente à l'Afrique subsaharienne consiste à libérer son potentiel entrepreneurial en améliorant son climat des investissements. C'est ainsi que la croissance s'est accélérée en Chine et en Inde et il n'y a aucune raison pour que l'Afrique ne puisse pas suivre la même voie.

31 Cependant, il est également clair que le secteur public crée un environnement favorable à la croissance en veillant à ce que la gouvernance et les infrastructures qui sous-tendent le climat des investissements soient en place. Ainsi, la promotion de la croissance ne se résume pas à la question secteur privé contre secteur public. La question est plutôt : comment le secteur public et le secteur privé peuvent-ils, par leur interaction, déclencher la croissance ?⁴⁶

32 Si l'on veut encourager la croissance, il faut reconnaître que le rôle de l'État est important et nécessite des ressources, y compris pour la santé, l'éducation et les infrastructures. La priorité doit être de renforcer la capacité des gouvernements de promouvoir la croissance à long terme, d'encourager la restructuration économique, la diversification et le dynamisme technologique, de créer un climat favorable aux investissements, de mettre en place et d'entretenir les infrastructures nécessaires, soit directement soit en partenariat avec le secteur privé, de fournir des services publics et de mettre en œuvre une planification urbaine et rurale intégrée.

33 Dans cette section, nous présentons trois ensembles de propositions de mesures en vue d'améliorer l'environnement de la croissance en Afrique, à savoir : le climat des investissements (section 7.3.1), les infrastructures (section 7.3.2), l'agriculture et le développement rural (section 7.3.3). Ces propositions auront également un impact positif sur la compétitivité internationale de l'Afrique⁴⁷ et, tout comme les propositions mises en avant au chapitre 8, sur sa capacité de percer sur les marchés mondiaux.

7.3.1 Le climat des investissements

34 L'Afrique subsaharienne souffre de la faiblesse des investissements nationaux et étrangers, d'une fuite des capitaux importante et d'envois de fonds réduits, par rapport aux autres pays en voie de développement. À 18 %, le ratio investissements/PIB de l'Afrique se situe au-dessous de la moyenne de 24 % pour tous les pays en voie de développement et il s'agit du chiffre le plus bas de toutes les régions en développement⁴⁸. Seulement 6 à 7 % des investissements directs étrangers (IDE) et environ 5 % des envois de fonds aux pays en voie de développement sont destinés à l'Afrique subsaharienne⁴⁹. D'après les estimations, environ 40 % de la richesse privée est détenue à l'extérieur de l'Afrique, contre 3 % pour l'Asie du Sud⁵⁰.

35 L'Afrique est un continent qui attire peu les investissements, ni des Africains eux-mêmes ni des investisseurs étrangers. Le défi consiste à créer un environnement dans lequel les Africains souhaitent investir dans leurs exploitations agricoles, leurs entreprises, leurs pays et leur continent et qui attire davantage les investissements étrangers.

36 L'importance de ce que l'on appelle le « climat des investissements » et de ce que les gouvernements nationaux, les pays développés, le monde des affaires et la société civile peuvent faire pour l'améliorer, est de plus en plus reconnue. Comme dans la plupart des pays en voie de développement, l'essentiel des investissements en Afrique sont des investissements intérieurs (80 % environ contre 20 % d'investissements étrangers)⁵¹. Cela signifie que l'accent doit être mis sur le climat des investissements intérieurs. Mais si le climat des investissements est suffisamment bon pour attirer les entreprises nationales, il attirera également plus d'investissements étrangers et d'envois de fonds.

37 Un engagement a été pris dans le Plan d'action pour l'Afrique du G8⁵², arrêté au sommet du G8 de Kananaskis en 2002 et renforcé au sommet du G8 de Sea Island en 2004, en vue de soutenir l'amélioration du climat des investissements, en reconnaissance de son importance pour la croissance. Tel est également le thème dominant du Rapport sur le développement mondial 2005, « Un meilleur climat d'investissement pour tous »⁵³. D'après le rapport, l'amélioration du climat des investissements peut nettement accélérer la croissance économique. Il indique qu'il est particulièrement important pour beaucoup des plus pauvres de parvenir à créer un climat des investissements favorable à l'agriculture et aux zones rurales.

38 Les bienfaits d'une amélioration du climat des investissements peuvent être profonds : en Ouganda, qui a entrepris une réforme générale du climat des investissements, le PIB a augmenté d'environ 7 % par an en 1993-2002⁵⁴, ce qui a amené la part de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté de 56 % en 1992 à 35 % en 2000⁵⁵. En Tanzanie, une amélioration du climat des investissements explique la croissance la plus rapide du pays en 15 ans⁵⁶. Au Mozambique, les améliorations du climat des investissements ont amené une multiplication par deux des investissements privés en tant que part du PIB entre 1998 et 2002⁵⁷. Une étude portant sur 10 pays, dont 7 pays d'Afrique subsaharienne (le Ghana, le Kenya, le Malawi, l'Afrique du Sud, la Tanzanie, l'Ouganda et la Zambie) a établi le rapport entre une augmentation de la croissance de 2,4 à 4,8 points de pourcentage et une amélioration des droits de propriété, de la justice commerciale et de la déréglementation⁵⁸.

39 Il en va de même dans d'autres régions. Une étude réalisée à propos de l'Inde a conclu que « si chaque... État pouvait adopter les meilleures pratiques de l'Inde en termes de réglementation et d'infrastructures, la croissance de l'économie devrait s'accélérer d'environ deux points de pourcentage, et de 3,2 points de pourcentage dans les pays au climat peu favorable »⁵⁹. En Chine, l'amélioration des droits de propriété, qui a commencé dans l'agriculture il y a 25 ans, a contribué à sortir 400 millions de personnes de la pauvreté⁶⁰. En Ukraine et ailleurs, les réformes du climat des investissements ont entraîné une croissance de l'emploi située entre 15 et 35 %⁶¹.

40 Mais il reste beaucoup d'obstacles aux investissements en Afrique, qui augmentent le coût et le risque des affaires. Différents problèmes liés à la gouvernance, dont la transparence, la responsabilité et l'efficacité des gouvernements, figurent en tête de liste des sondages réalisés auprès des investisseurs⁶². Ils ont également été identifiés comme des priorités par le Groupe de contact des entreprises de la Commission pour l'Afrique, groupe d'investisseurs ayant une expérience poussée de l'investissement en Afrique⁶³. L'imprévisibilité politique et l'instabilité macro-économique figurent parmi les principales préoccupations⁶⁴. L'amélioration de la prévisibilité politique peut avoir pour effet d'augmenter les investissements de jusqu'à 30 %⁶⁵.

41 D'autres facteurs importants liés à la gouvernance sont identifiés dans les études et les sondages. Citons par exemple : la qualité et la responsabilité des systèmes de gestion des finances publiques, la prévisibilité et la transparence des impôts⁶⁶, la nature de la réglementation commerciale, le niveau de corruption et un système judiciaire efficace et équitable⁶⁷. Une législation et des politiques de la concurrence robustes, avec des

institutions solides pour les mettre en œuvre, sont essentielles à l'amélioration de la productivité et à la promotion de l'innovation, ainsi qu'à l'amélioration des prix⁶⁸. L'instabilité politique, les conflits et la criminalité constituent également des problèmes majeurs pour les investisseurs⁶⁹. Comme nous le verrons plus loin, ces facteurs sont encore plus importants dans les pays qui sortent d'un conflit, ce qui rend difficile d'attirer les investissements privés nécessaires. La gouvernance est examinée plus en détail au chapitre 4, alors que le thème de la paix et de la sécurité est abordé au chapitre 5.

42 La faiblesse de la gouvernance s'est également traduite par une mauvaise prestation de services, les problèmes de l'éducation, de la santé et des infrastructures ayant été cités comme des problèmes majeurs lors de nos consultations avec le monde des affaires. Étant donné l'importance des lacunes de l'Afrique en matière d'infrastructures, et l'ampleur du défi que cela représente, nous nous pencherons sur la question séparément à la section 7.3.2. Les propositions de renforcement des systèmes de santé et d'éducation sont présentées au chapitre 6.

43 La faiblesse de la gouvernance constitue également un problème d'un autre point de vue. Dans de nombreux pays à croissance élevée (la Chine, l'Inde, la Corée du Sud, Taiwan, Singapour et, en Afrique, le Botswana et l'Île Maurice), l'État a joué un rôle important et actif : en attirant les investissements, en encourageant la restructuration, la diversification et le dynamisme technologique, en dynamisant la productivité, la compétitivité et les exportations, et en garantissant la croissance à long terme. Bien que tous aient promu des droits de propriété efficaces, le respect des contrats et une politique macro-économique saine, ces différents pays ont adopté des approches déterminées par le contexte pour une large part. Dans tous les cas, l'État a joué un rôle important⁷⁰, en cherchant à donner libre cours à l'esprit d'entreprise privé.

44 Dans le cas de l'Île Maurice, une stratégie axée sur les exportations, basée sur une zone de traitement des exportations, a été associée de manière très réussie à un niveau élevé de protection du commerce pour les industries nationales jusqu'au milieu des années 1980. De même, le Botswana a allié un environnement « favorable au marché » à des interventions importantes de l'État dans certains domaines⁷¹. Une leçon importante à tirer de ces cas est que la qualité de l'intervention gouvernementale compte et que, par conséquent, la capacité des gouvernements compte aussi. Par conséquent, les politiques passées qui ont nui à la capacité des gouvernements doivent être évitées. Les gouvernements et les donateurs doivent adopter une démarche originale et souple pour promouvoir la croissance à long terme, avec une combinaison de politiques parfaitement adaptée au contexte national.

45 De nombreux obstacles à l'investissement en Afrique sont exagérés en raison de « l'afro-pessimisme ». L'Afrique est souvent vue comme un grand pays à risque⁷², sans que sa diversité soit comprise, en raison de l'image négative transmise par les médias et d'un manque de connaissance précise des différents pays chez les investisseurs. Mais le climat des investissements tel qu'il est perçu est aussi important que le climat des investissements réel. Par conséquent, si l'on souhaite encourager les investissements, il importe de corriger les perceptions négatives.

46 Les petites entreprises souffrent tout particulièrement du mauvais climat des investissements⁷³. L'accès au crédit et aux autres services financiers est important pour la croissance et les investissements. Pourtant, peu de petites entreprises et peu de particuliers sont en mesure d'obtenir l'accès dont ils ont besoin. Pour la majorité des pauvres, ceci est en partie dû à l'absence de droits de propriété : un titre de propriété officiel pour les habitations et les terrains est souvent exigé en tant que garantie pour l'octroi d'un prêt commercial⁷⁴. Plus généralement, des droits de propriété efficacement appliqués jouent un rôle important dans la réduction des frais et des risques

d'investissement⁷⁵. Seulement 1 % des terres en Afrique subsaharienne ont été officiellement enregistrées avec des titres de propriété et celles qui l'ont été appartiennent le plus souvent aux catégories à hauts revenus⁷⁶. Par exemple, Dar es Salam a reçu plus de 200 000 demandes pour des terrains entre 1990 et 2001, mais seulement 8 000 de ces terrains environ ont été officiellement alloués. La situation est aggravée par l'absence, dans de nombreux pays d'Afrique, de mécanismes de financement des logements.

47 Recommandation : les gouvernements africains doivent libérer l'esprit d'entreprise poussé des africains. Pour les y aider, les gouvernements donateurs et le secteur privé devraient coordonner leurs efforts derrière la Facilité d'amélioration du climat des investissements (FCI) proposé par le programme NEPAD de l'Union africaine. Cela nécessite le versement en sept ans de 550 millions d'USD de la part des donateurs et du secteur privé en vue d'identifier et de surmonter les obstacles aux affaires.

48 De toute évidence, c'est aux gouvernements africains qu'il incombe de définir leurs priorités et de prendre des mesures en vue d'améliorer le climat des investissements. Par le biais du NEPAD/UA, notamment dans le contexte du MAEP, un processus, d'initiative africaine, est actuellement en cours en vue d'identifier les priorités et de diffuser les meilleures pratiques dans toute la région. La FCI est une initiative soutenue par et soutenant le NEPAD/UA visant à faire travailler les entreprises et le gouvernement ensemble à l'identification et à l'abolition des principaux obstacles. La FCI apportera une assistance technique aux gouvernements pour les aider à améliorer le climat des investissements à l'appui de l'objectif du NEPAD/UA de « faire de l'Afrique un endroit encore plus propice aux affaires ».

49 La FCI, qui complète les efforts actuellement déployés en Afrique, est une initiative africaine en mesure de s'attaquer à de nombreux obstacles aux investissements de manière dynamique. Elle possède la souplesse nécessaire pour tenir compte de la diversité sectorielle et nationale de la région, et est tirée par le secteur privé. Ce système de subventions indépendant, proactif et réceptif associera des ressources provenant du secteur privé comme de la communauté des donateurs : 550 millions d'USD seront nécessaires en sept ans. La majeure partie des ressources devra provenir des donateurs, mais l'objectif est que la part du secteur privé soit importante. Le niveau des ressources devrait augmenter dans le temps, sous réserve d'un bilan⁷⁷. Les donateurs devraient se tenir prêts à coordonner leurs efforts derrière les actions identifiées et nombre d'entre eux ont déjà fait part de leur intérêt de financer la facilité. Le Groupe de relations d'affaires a conseillé de soutenir la FCI, laquelle a reçu un accueil favorable dans toutes nos consultations avec le secteur privé⁷⁸.

50 D'après les estimations, la FCI financera plus de 300 projets, principalement dans les 24 pays africains signataires du MAEP. Elle interviendra sur les questions mises en lumière par le MAEP, les rapports de la Banque mondiale relatifs aux évaluations du climat des investissements et des affaires, et d'autres processus. Elle s'appuiera également sur les analyses du Fonds de développement pour les entreprises en Afrique proposé (section 7.4.1) et de l'Initiative de développement soutenable des entreprises (section 7.4.3).

51 La FCI aura les objectifs suivants : adopter des politiques, une législation et une réglementation appropriées, garantir une mise en œuvre des politiques et une administration plus efficaces et plus favorables aux entreprises, faciliter l'amélioration du soutien et des services au secteur privé, stimuler le dialogue entre le secteur privé et le gouvernement dans le cadre de la réforme du climat des investissements, priorités d'infrastructure comprises, en renforçant le rôle du secteur privé par des mécanismes tels que les chambres de commerce, les fédérations d'employeurs et les comités d'investissement⁷⁹. La facilité s'attaquera également à des questions telles que l'administration des entreprises, le crime, la sécurité, la corruption, le VIH/SIDA et le paludisme, en insistant particulièrement sur la réponse du secteur privé à ces défis.

52 Elle soutiendra également le renforcement des marchés financiers et la promotion de l'intégration des marchés des capitaux régionaux, en encourageant la normalisation de la réglementation financière et le partage des capacités réglementaires entre les pays, en augmentant l'accès aux informations sur les crédits et en simplifiant les systèmes de transfert des envois de fonds. Le rôle que les bureaux de crédit peuvent jouer dans la stimulation de l'offre de crédit en servant les petites entreprises pouvant justifier de leurs résultats financiers a également été souligné par les participants à nos consultations⁸⁰. Dans le cadre des efforts de promotion de l'amélioration de l'accès au crédit et aux services financiers, la FCI investira dans l'amélioration des informations sur la demande de services financiers et sur les lacunes de l'offre. Ceci aidera les établissements financiers à identifier les possibilités de nouveaux marchés et aidera les gouvernements à s'attaquer aux obstacles politiques à l'élargissement de l'accès aux services financiers officiels. Par exemple, la FCI pourrait soutenir l'élargissement des enquêtes d'accès et d'utilisation Finscope⁸¹ dans toute l'Afrique en vue de combler cette lacune.

53 La FCI se lancera dans de grands programmes en vue de s'attaquer aux questions touchant aux droits de propriété, en rendant les registres plus efficaces, en mettant à la disposition des gouvernements une expertise sur les questions juridiques et la rédaction législative et en tenant compte du rôle meneur joué par le gouvernement dans ces changements.

54 Surtout, la FCI essaiera de remédier aux perceptions négatives en accordant une publicité importante aux réussites dans le domaine des investissements, y compris par le biais de campagnes médiatiques faisant connaître les réussites africaines. Elle pourrait également compléter le travail accompli dans le domaine des systèmes de notation⁸² (par exemple : initiatives du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) auprès de Standard and Poor⁸³ et du ministère d'État américain auprès de Fitch⁸⁴), y compris en soutenant les pays qui se trouvent en « phase préparatoire » à l'adoption du système de notation.

55 Ces projets se dérouleront sur sept ans et, selon l'effet des améliorations du climat des investissements dans le passé, soutiendront la lutte contre la pauvreté et la création d'emplois, les investissements privés et la croissance économique.

56 Comme indiqué plus haut, le risque et le coût des affaires sont particulièrement élevés dans les pays qui sortent d'un conflit. En outre, il est absolument essentiel de rétablir la croissance rapidement dans ces pays pour éviter qu'ils ne retombent dans la violence. Les investissements privés jouent un rôle majeur à cet égard et l'assurance du risque politique (ARP) fournie par l'Agence de garantie des investissements multilatéraux (AGIM) de la Banque mondiale, qui propose des assurances aux investisseurs privés, peut s'avérer utile à cet égard. D'après ses statuts actuels, la AGIM ne peut accorder d'assurance du risque politique qu'aux investisseurs étrangers. Pourtant, dans une situation post-conflit, les investisseurs nationaux jouent, normalement, un rôle particulièrement important. Bien que d'autres facteurs dominent, notamment le risque commercial, les investisseurs nationaux pourraient avoir un intérêt particulier à se protéger contre le risque d'expropriation auquel ils sont particulièrement exposés. L'objectif serait de concevoir une facilité de garantie post-conflit afin d'offrir une assurance aux investisseurs nationaux et étrangers pour les protéger des risques politiques.

57 Recommandation : les pays développés devraient soutenir un fonds de l'Agence de garantie des investissements multilatéraux, l'agence publique mondiale de gestion de risque, en vue d'assurer les investisseurs nationaux et étrangers dans les pays qui sortent d'un conflit en Afrique. Le soutien devrait également être étendu aux investisseurs nationaux de toute l'Afrique subsaharienne.

58 La AGIM utiliserait une contribution des donateurs de 80 millions d'USD pour créer un fonds de 500 millions d'USD couvrant la liste des 16 pays d'Afrique touchés par les conflits établie par la Banque mondiale⁸⁵, avec la possibilité d'inclure les pays entrant en conflit à l'avenir. Les agences de crédit à l'exportation officielles, les assureurs privés et la AGIM contribueraient à l'assurance parallèlement au fonds. Environ 60 projets d'entre 5 et 15 millions d'USD seraient assurés, ce qui permettrait d'effectuer 60 nouveaux investissements qui n'auraient pas lieu autrement. Les projets d'investissement seraient soigneusement sélectionnés parmi ceux qui ont le plus grand impact sur le développement. Naturellement, il convient de noter que l'offre d'une assurance pour les investissements n'est qu'un élément de l'effort beaucoup plus large nécessaire pour augmenter les flux d'investissements, y compris par le biais de la modification du climat des investissements soulignée plus haut.

59 De tels services font également défaut dans d'autres pays d'Afrique. À plus long terme, la AGIM devrait chercher à élargir son champ d'action aux investisseurs nationaux dans le but de couvrir tous les pays d'Afrique (qui ne sont pas en situation de conflit).

7.3.2 Les infrastructures⁸⁶

60 L'insuffisance des infrastructures constitue un obstacle majeur à l'accélération de la croissance et à la lutte contre la pauvreté⁸⁷. En Ouganda, le coût du transport ajoute l'équivalent d'une taxe de 80 % sur les exportations de vêtements⁸⁸. Dans certaines régions d'Afrique, les agriculteurs perdent la moitié de ce qu'ils produisent par manque d'entrepôts post-récolte adéquats⁸⁹. Dans toute la région, les femmes et les filles doivent actuellement parcourir 6 kilomètres à pied en moyenne pour aller chercher de l'eau⁹⁰. La vie des habitants des bidonvilles est rendue plus pénible encore par le manque d'infrastructures : par exemple, 7 % seulement ont accès à des égouts⁹¹, ce qui pèse sur les budgets de santé et fait perdre des heures de travail. D'après certaines estimations, augmenter les infrastructures de 1 % pourrait ajouter 1 % au niveau du PIB⁹². Mais, dans certains cas, l'impact est beaucoup plus grand. Ainsi, l'investissement Mozal au Mozambique a permis au pays de doubler ses exportations et a ajouté 7 % à son PIB, tout en créant de nouveaux emplois et, grâce à son programme de liaison et d'autonomisation des petites et moyennes entreprises, a permis de passer des contrats avec de nombreuses entreprises locales et de les former⁹³.

61 Les infrastructures constituent un élément vital du climat des investissements⁹⁴, en ce qu'elles réduisent le coût des affaires et donnent accès aux marchés. Elles sont essentielles au progrès de l'agriculture, jouent un rôle majeur dans le commerce et l'intégration, permettent de compenser l'impact de la fragmentation politique et des perturbations géographiques et sont indispensables pour permettre à l'Afrique à percer sur de nouveaux marchés. En outre, elles sont fondamentales pour le développement humain, y compris en ce qui concerne l'offre de services d'éducation et de santé aux pauvres. Les investissements d'infrastructure présentent également un potentiel non exploité énorme en termes de création d'emplois productifs⁹⁵.

62 L'augmentation des investissements en faveur des infrastructures régionales, nationales, urbaines et rurales a été jugée nécessaire par tous les participants à nos consultations. Au cours d'une réunion récente des ministres des Finances africains, les infrastructures ont été identifiées comme la priorité première pour la promotion de la croissance⁹⁶. Ils ont également souligné l'importance des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour la compétitivité et la productivité. Les TIC sont en train de transformer le continent⁹⁷. En 2001, l'Ouganda est devenu le premier pays d'Afrique à avoir plus de téléphones mobiles que de téléphones fixes. Le marché du téléphone mobile dans la région (Afrique du Sud exclue) est passé de moins de 20 000 usagers en 1993 à, d'après les estimations, 18,2 millions en 2003⁹⁸. Les bénéfices des TIC sont considérables : elles permettent aux écoles de se connecter à

l'Internet⁹⁹, aux communautés rurales éloignées d'obtenir des conseils médicaux urgents par téléphone¹⁰⁰ et aux agriculteurs d'accéder à des informations sur les cours¹⁰¹. En outre, il semblerait qu'elles permettent de réduire de moitié le coût des envois de fonds¹⁰².

63 Pourtant, en dépit de ces avantages évidents, les gouvernements africains et les partenaires du développement ont considérablement réduit, dans les années 1990, la part des ressources allouées aux infrastructures¹⁰³, ce qui montre qu'elles occupent une priorité moindre dans les discussions de politique¹⁰⁴. Rétrospectivement, cela a été une erreur politique grave de la part de la communauté internationale, qui a nui aux perspectives de croissance et fait prendre un retard considérable dans le domaine des investissements, retard qui, pour être rattrapé, nécessitera des mesures vigoureuses pendant une période prolongée.

64 Cette erreur de politique est fondée sur un nouveau dogme qui dominait dans les années 1980 et 1990, affirmant que les infrastructures seraient désormais financées par le secteur privé. Partout dans le monde en développement, et notamment en Afrique, le secteur privé a peu de chances de financer plus du quart des principaux besoins d'investissement d'infrastructure¹⁰⁵. Entre 1990 et 2002, sur des investissements d'infrastructure totaux de 150 milliards d'USD, les engagements privés relatifs aux infrastructures en Afrique subsaharienne représentaient seulement 27,8 milliards d'USD, et les deux tiers de ce montant (18,5 milliards) étaient destinés aux télécommunications¹⁰⁶. Naturellement, cela s'applique aux grands opérateurs privés du secteur : les petits opérateurs privés, tels que les opérateurs de transport d'eau et les opérateurs de kiosques à eau informels¹⁰⁷, ont de fait assumé un rôle plus important tandis que le secteur public se retirait et que les grands opérateurs privés ne se manifestaient pas.

65 Le fait que l'importance de la croissance pour la réduction de la pauvreté ait été perdue de vue, et que les complémentarités importantes entre les investissements d'infrastructure et les secteurs sociaux n'aient pas été reconnues, a également contribué à la baisse des dépenses d'infrastructure et au peu d'importance accordée aux infrastructures dans de nombreuses stratégies nationales de lutte contre la pauvreté.

66 Les estimations des besoins au-delà des dépenses actuelles dépendent des objectifs, des évaluations de la situation actuelle et des estimations de coûts. Mais il ne fait aucun doute que les besoins actuels sont très importants. D'après une étude récente de la Banque mondiale, l'Afrique subsaharienne devra consacrer environ 5 % de son PIB aux investissements d'infrastructure et 4 % à l'exploitation et à la maintenance entre 2005 et 2015¹⁰⁸. Cela signifie que des dépenses supplémentaires de l'ordre de 20 milliards d'USD par an seront nécessaires¹⁰⁹.

67 Recommandation : l'Afrique a besoin de 20 milliards d'USD de plus par an en investissements dans les infrastructures. Pour les y aider, les pays développés devraient verser 10 milliards d'USD de plus par an jusqu'en 2010 et, après un bilan des progrès accomplis, 20 milliards d'USD de plus par an pendant les cinq années qui suivront. Ces fonds devraient soutenir les infrastructures prioritaires régionales, nationales, urbaines et rurales de l'Afrique, des routes rurales et de l'amélioration des bidonvilles aux TIC et aux infrastructures nécessaires pour faciliter une plus grande intégration des régions de l'Afrique et permettre à l'Afrique de percer sur les marchés mondiaux. Ceci équivaut à au moins un doublement des dépenses d'infrastructure¹¹⁰. Nous ne pensons pas qu'une augmentation de 20 milliards d'USD puisse être absorbée efficacement au cours des cinq prochaines années. La priorité consiste à verser les 10 milliards d'USD supplémentaires par an, en utilisant les institutions en place, tout en améliorant la capacité locale de gérer une augmentation des ressources, puis en faisant le point sur la possibilité d'une augmentation future.

68 Le financement supplémentaire soutiendrait les priorités régionales, nationales, urbaines et rurales identifiées par le NEPAD/UA, les communautés économiques régionales (CER), les

gouvernements nationaux, les autorités locales et les municipalités, le secteur privé et les pauvres, et devrait éviter de financer des projets de prestige, lesquels se sont si souvent transformés en gouffres financiers dans le passé. Une part importante du financement supplémentaire devra être investie dans l'amélioration de la capacité du secteur public (au niveau régional, national et municipal) afin que l'augmentation des flux puisse être gérée efficacement et afin de couvrir les dépenses courantes.

69 Le financement devrait couvrir différents projets d'infrastructure, des investissements soutenant la croissance de l'agriculture et des agro-industries (routes d'accès rural, irrigation, etc.) aux grands projets d'électrification, sans oublier les ports et les infrastructures régionales. De même, il importe d'investir dans l'amélioration des bidonvilles, dans l'énergie, dans la gestion des ressources en eau, dans l'alimentation en eau et l'assainissement, car il s'agit là de priorités pour les pauvres dans la plupart des pays, notamment les femmes et les filles.

70 En raison de l'échelle de l'expansion nécessaire, seule une petite fraction pourra être financée par les finances publiques africaines à court terme (cf. chapitre 9). L'expérience nous amène à penser que seule une part réduite proviendra des grands opérateurs du secteur privé, à moins que les pays donateurs n'acceptent de les soutenir par des garanties ou d'autres programmes d'assurance. Avec le temps, grâce à la croissance économique et aux améliorations du climat des investissements, il est possible que le financement provienne de plus en plus des finances publiques nationales, du secteur privé et des redevances des usagers (lorsque cela est approprié et équitable).

71 L'ampleur des investissements nécessaires dans le domaine des infrastructures et leur rôle dans la promotion de la croissance justifient une accélération du versement de l'aide dès maintenant (ou « front-loading », étant donné les frais de départ élevés et les avantages économiques et sociaux importants qui en résulteront sur plusieurs années. Nous pouvons nous faire une idée très approximative de la croissance possible et de l'impact sur la pauvreté d'un investissement d'infrastructure de cette ampleur. Des investissements continus sur 10 ans, s'élevant progressivement à 10 milliards d'USD au total d'ici à 2008 et à 20 milliards d'USD d'ici à 2013, pourraient amener le niveau du PIB en 2015 à près de 4,5 % au-dessus de ce qu'il serait autrement. Ceci aboutirait, d'ici à 2015, à un niveau de pauvreté de près de 2,5 points de pourcentage plus bas qu'il ne le serait autrement, soit environ 20 millions de personnes. Ces chiffres reposent sur des hypothèses, dont le profil des dépenses¹¹¹.

72 Il est également possible d'obtenir une indication approximative de ce que ces ressources permettraient d'obtenir, en effectuant des hypothèses à propos de l'allocation entre les infrastructures régionales et nationales et entre les secteurs. De toute évidence, c'est aux Africains qu'il revient de prendre les décisions aux niveaux local, sectoriel, national et régional. Les chiffres et la distribution des investissements présentés ici sont fournis à titre purement indicatif. En supposant que des ressources supplémentaires puissent être obtenues du secteur privé, les ressources totales pourraient, au niveau régional, fournir près des trois-quarts du financement nécessaire pour le Plan d'action à court terme du NEPAD/UA (lequel couvre l'énergie, le transport, les TIC, ainsi que l'eau et l'assainissement)¹¹².

73 En plus de cela, au niveau national, cela pourrait permettre, d'ici à 2015, la création d'environ 15 millions de branchements électriques, ainsi que 150 000 kilomètres de routes, 3 000 kilomètres de voies ferrées, le service d'eau et des sanitaires pour 75 millions de personnes et environ 60 millions de branchements téléphoniques (bien que, de toute évidence, dans le cas des télécommunications, les gouvernements doivent avoir pour priorité de créer le cadre réglementaire nécessaire pour attirer les opérateurs privés, ce qui pourrait considérablement augmenter le nombre de connexions¹¹³). En outre, cela permettrait un élargissement considérable de l'irrigation : les terres d'assolement irriguées pourraient ainsi

augmenter de 50 % d'ici à 2010 et doubler d'ici à 2015 (cf. section 7.3.3). Ceci laisserait suffisamment de ressources pour financer la Facilité d'amélioration des bidonvilles d'UN-HABITAT, laquelle nécessite 250 millions d'USD par an pendant cinq ans (cf. section 7.2.3.2)¹¹⁴.

74 De toute évidence, les besoins d'investissement seront nettement plus élevés si l'on essaie de combler les lacunes des infrastructures de l'Afrique¹¹⁵ – par exemple en s'attaquant de manière plus globale à la souffrance humaine des habitants des bidonvilles dans le contexte de l'urbanisation rapide de l'Afrique, dont le coût pourrait à lui seul être supérieur à 10 milliards d'USD par an¹¹⁶, et dont l'importance a été soulignée par la conférence ministérielle africaine sur le logement et le développement urbain¹¹⁷. Il en va de même si l'on essaie de combler les lacunes au niveau des réseaux de routes d'accès et de routes rurales : la Commission économique pour l'Afrique estime que la densité de ces derniers doit au minimum tripler¹¹⁸, ou si l'on essaie de rattraper le retard numérique et d'investir les ressources dans les TIC nécessaires pour permettre à l'Afrique de participer pleinement à l'économie mondiale de la connaissance, ce qui constitue une priorité dans les plans d'infrastructures du NEPAD/UA. Nous estimons par conséquent qu'il est important de passer aux 20 milliards d'USD par an à moyen terme pour aider à satisfaire ces besoins.

75 Le nouveau financement doit être utilisé en tenant compte des leçons du passé qui ont entraîné une nette amélioration du taux économique de rendement des projets d'infrastructure¹¹⁹. En particulier, le financement devrait : soutenir les frais d'exploitation et de maintenance, ainsi que les innovations institutionnelles telles que celles qui font participer les usagers à la maintenance et à la prestation de services, veiller au respect des pratiques de bonne gouvernance et de transparence dans le domaine des marchés publics, afin de lutter contre les niveaux actuellement élevés de corruption¹²⁰ (cf. chapitre 4), développer la capacité nationale, municipale et régionale de planifier et de mettre en œuvre des projets dans le respect des bonnes pratiques économiques, sociales et environnementales¹²¹, afin d'avoir des services d'infrastructure efficaces, et travailler avec le secteur privé, y compris les petites et moyennes entreprises¹²² et soutenir l'accès des pauvres aux services, y compris par une plus grande application de « l'aide basée sur les résultats » en utilisant des subventions ciblées pour étendre les services dans les communautés pauvres¹²³. Lorsque le secteur privé participe directement à l'offre, des investissements devraient être consacrés au développement de la capacité des usagers, y compris les pauvres, d'exiger du gouvernement qu'il rende compte de ses actes.

76 Le financement devrait également soutenir une approche pragmatique de la participation du secteur privé qui reconnaisse les rôles dans lesquels le secteur privé peut ajouter le plus de valeur, le plus souvent en tant qu'entrepreneur des secteurs de la construction, de la fourniture et de la maintenance. Il faudrait également exploiter les initiatives actuelles pour attirer les investissements du secteur privé qui font tellement défaut, telles que la Facilité de conseil en matière d'infrastructures publiques et privées¹²⁴, l'Unité d'investissements d'infrastructure municipaux¹²⁵, le travail de la Société financière internationale et les programmes du Groupe de développement des infrastructures privées¹²⁶. Ces derniers devraient travailler avec les gouvernements nationaux et municipaux pour améliorer le climat des investissements, développer des projets commercialement viables et apporter un financement, y compris sous forme de financement de la dette à long terme, et des garanties pour couvrir les risques de financement en devise locale.

77 L'importance du développement et de la promotion de partenariats public-privé pour les infrastructures ressort clairement des consultations de la Commission avec le monde des affaires¹²⁷. La nécessité pour les gouvernements de veiller à ce que l'environnement réglementaire soit en place pour faciliter les investissements du secteur privé dans les TIC a également été soulignée. L'importance d'une approche coordonnée à l'échelle du continent en matière de TIC, qui rassemble les donateurs, les gouvernements et le secteur privé en vue d'améliorer la connectivité de l'Afrique, a également été soulignée.

Les approches novatrices du secteur privé à propos de la réponse aux besoins d'infrastructure des pauvres – l'électrification rurale par exemple – constituent un des objectifs de l'initiative de développement soutenable des entreprises, dont le soutien est proposé à la section 7.4.3. La participation du secteur privé à la définition des priorités d'infrastructure est également un des objectifs de la FCI.

78 Le manque de projets pouvant bénéficier d'un concours bancaire ne contribue pas à attirer les investissements privés, au contraire. Le fonds devrait soutenir l'élargissement de la facilité de préparation de projets d'infrastructure du NEPAD¹²⁸, dont la gestion serait assurée par la Banque africaine de développement et d'autres initiatives similaires¹²⁹. De toute évidence, il s'agit d'un problème auquel les projets publics se trouvent également confrontés. Par conséquent, le développement de la capacité du secteur public est également essentiel (cf. chapitre 4).

79 En plus du financement supplémentaire, un changement s'impose dans la manière dont les donateurs travaillent, y compris par l'adoption d'un nouveau cadre d'amélioration de la coordination des donateurs, une amélioration de la manière dont ils travaillent aux niveaux sous-national et régional, un bilan des procédures de marchés publics afin d'assurer que ces dernières sont ouvertes à la participation du secteur privé, notamment les petites entreprises, dans le cadre d'un éloignement par rapport à l'aide liée, et un financement plus prévisible. Le financement des infrastructures devrait être pour l'essentiel accordé au moyen de subventions, étant donné l'importance des installations disponibles pour les pauvres et l'importance d'éviter l'accumulation future de dettes. Les responsables des donateurs au niveau national devraient s'efforcer d'autonomiser les acteurs locaux : une fois des mécanismes de surveillance en place, tels que des évaluations et des audits réguliers, les donateurs devraient résister à la micro-gestion dans la mise en œuvre de projets, étant donné l'impact que cela peut avoir sur l'efficacité.

80 Pour leur part, les gouvernements africains doivent reconsidérer la priorité qu'ils accordent aux infrastructures dans leurs stratégies de lutte contre la pauvreté. Ils doivent insister suffisamment sur la maintenance continue des infrastructures, s'engager à travailler avec le secteur privé et avec les pauvres à la détermination des priorités d'infrastructure, créer un climat favorable aux investissements afin d'attirer les investisseurs du secteur privé et prendre l'initiative dans la lutte contre la corruption dans le secteur des marchés publics.

81 Nous suggérons deux possibilités pour l'administration des fonds, bien qu'un mélange des deux soit également possible. La première option consiste à créer une nouvelle facilité au sein de la Banque africaine de développement¹³⁰ – principale agence chargée du développement des infrastructures en Afrique et désignée première agence de promotion des programmes d'infrastructure du NEPAD/UA. Le secteur privé pourrait participer à la gestion des fonds et un comité d'examen pourrait examiner les grands projets. La deuxième option consiste à répartir les fonds entre plusieurs institutions : la Banque africaine de développement, la Banque mondiale, la Banque européenne d'investissement, la Société financière internationale et d'autres agences multilatérales et bilatérales, dans le cadre d'un effort d'amélioration de la coordination. Les deux options sont présentées en annexe.

7.3.3 L'agriculture et le développement rural

82 Par le biais du NEPAD/UA et des CER, les chefs d'État et les ministres de l'Union africaine ont indiqué reconnaître le rôle crucial de l'agriculture¹³¹. En Afrique subsaharienne, l'agriculture représente au moins 40 % des exportations, 30 % du PIB¹³², jusqu'à 30 % des revenus en devises étrangères et 70 à 80 % des emplois¹³³. L'accélération de la croissance de l'agriculture est essentielle pour une croissance soutenue et la diversification

industrielle de l'ensemble de l'économie¹³⁴. Dans les zones urbaines et rurales, les pauvres, en particulier les femmes, dépendent directement de l'agriculture pour leurs revenus et leur sécurité alimentaire¹³⁵.

83 Cependant, le potentiel agricole de l'Afrique est limité par tout un ensemble d'obstacles et de goulets d'étranglement¹³⁶, dont des difficultés climatiques et des problèmes agro-écologiques très variés, ainsi que le déclin, après la fin des années 1980, des investissements dans les infrastructures rurales, les petites villes marchandes et les villages qui relient les marchés locaux à l'économie globale. La mauvaise infrastructure des transports ruraux et l'incapacité des autorités locales des petites villes rurales de fournir les services nécessaires augmente le coût de la livraison des entrants aux agriculteurs et de l'accès des produits aux marchés. La croissance de l'agriculture se trouve également limitée par le régime commercial international (sur lequel nous reviendrons au chapitre 8)¹³⁷. En outre, les agriculteurs se trouvent confrontés à des problèmes énormes d'insectes nuisibles, de mauvaises herbes et de maladies qui frappent les cultures et le bétail. Dans de nombreuses parties du continent, la distribution inéquitable des terres et l'insécurité de leur occupation décourage les investissements et nuit à la subsistance des pauvres¹³⁸.

84 Le décollage de la croissance de l'agriculture en Afrique nécessitera un ensemble de mesures susceptibles de répondre aux problèmes et possibilités susmentionnés et s'appuyant sur les réussites agricoles de l'Afrique. La plupart de ces réussites résultent de mesures visant à augmenter la production et à atténuer la vulnérabilité, la volatilité et le risque dans ce secteur. Par exemple, le développement et la diffusion de variétés de maïs modernes à haut rendement¹³⁹, l'élargissement de la production horticole et de fleurs en vue de l'exportation vers les marchés européens¹⁴⁰, la croissance des petites exploitations laitières au Kenya, qui inspire des innovations similaires en Tanzanie et en Ouganda¹⁴¹ et l'amélioration de la production de manioc et de riz en Afrique occidentale suite aux incitations politiques en faveur des marchés de petits exploitants et, plus récemment, les croisements en vue de produire un nouveau riz à haut rendement pour l'Afrique (NERICA)¹⁴².

85 À l'appui du cadre global de développement de l'agriculture en Afrique du NEPAD/UA¹⁴³, les pays développés devraient appuyer des mesures d'amélioration de la production et du rendement de l'agriculture africaine, axées sur : l'irrigation et les infrastructures post-récolte, la recherche, l'innovation et le développement, la sécurité des droits à la terre et des droits d'occupation des terres, ainsi qu'une stratégie bien planifiée d'urbanisation qui reconnaisse le rôle des petites villes dans l'encouragement de la croissance et du commerce par le développement des marchés locaux et régionaux. Les pays développés devraient soutenir le développement des capacités des administrations nationales et locales de manière à les aider à servir de liaison efficace entre le secteur de l'agriculture et les marchés locaux et régionaux. Nous nous pencherons plus en détail sur les questions commerciales au chapitre 8. L'importance des investissements dans les réseaux de routes d'accès et de routes rurales a déjà été mentionnée. Il en va de même pour la nécessité de créer un climat favorable aux investissements pour l'agriculture et les zones rurales, ce qui est le but de la facilité d'amélioration du climat des investissements proposée.

86 Le développement rural dépendra également d'institutions agricoles efficaces appartenant aux agriculteurs eux-mêmes, sans interférence de l'État. Le renouveau du mouvement coopératif agricole indépendant en Afrique devrait être favorisé. Nous reviendrons sur le thème des organisations agricoles au chapitre 8.

L'irrigation et les infrastructures post-récolte

87 À peine 4 % des terres d'assolement en Afrique subsaharienne sont irriguées, contre 40 % en Asie du Sud¹⁴⁴. Ces 10 dernières années, la superficie irriguée a lentement

progressé, à un rythme situé entre 0,5 et 0,7 % par an. La pauvreté peut être de 20 à 30 % inférieure dans les zones où une grande partie des terres sont irriguées¹⁴⁵. L'agriculture qui bénéficie seulement des eaux de pluie est beaucoup plus sensible aux variations climatiques marquées qui affectent la région (cf. section 7.5). Grâce à l'irrigation, l'intensité des récoltes¹⁴⁶ peut augmenter de 30 %.

88 Recommandation : dans le cadre d'un ensemble plus large de mesures destinées à promouvoir le développement agricole et rural, l'Afrique doit doubler la surface des terres arables irriguées d'ici à 2015. Les donateurs doivent l'y aider, en visant dans un premier temps à financer une augmentation de 50 % d'ici à 2010, en mettant l'accent sur l'irrigation de petite échelle¹⁴⁷. Cela devrait permettre d'avoir 5 à 7 millions d'hectares de terres d'assolement d'irriguées en plus d'ici à 2010, ce qui coûterait environ 2 milliards d'USD par an¹⁴⁸. D'après les travaux réalisés en Tanzanie en vue d'augmenter la productivité du riz, cela augmenterait les rendements de 5 % en moyenne, le prix des récoltes de 7 % et la location des terres irriguées de jusqu'à 40 % par an.

89 Des systèmes et des technologies de micro-irrigation appropriés sont déjà utilisés en Afrique australe et orientale et il ne devrait pas être impossible de les étendre à une surface plus grande et à un plus grand réseau de producteurs dans ce délai. Il est possible d'augmenter l'irrigation sans trop désavantager les autres usagers de l'eau, comme examiné au cours de la première Conférence panafricaine de partenariat et de mise en œuvre relative à l'eau qui s'est tenue à Addis-Abeba en 2003, grâce à des stratégies de gestion des ressources en eau intégrées, des programmes de micro-irrigation, la récolte de l'eau au niveau local et la gestion de l'eau transfrontalière (cf. chapitre 6).

90 Les infrastructures post-récolte sont également essentielles. Dans de nombreuses régions d'Afrique, les pertes post-récolte s'élèvent en moyenne à 50 % environ pour les fruits, les pommes de terre et les légumes, contre 25 % dans l'ensemble des pays en voie de développement¹⁴⁹. Ceci nuit à la sécurité alimentaire et financière des petits exploitants et des pauvres. Par conséquent, nous préconisons aux pays de s'attaquer au problème des pertes post-récolte, y compris par l'amélioration des infrastructures d'entreposage, de transport rural et d'énergie. D'après les estimations, pour le maïs par exemple, avec un budget situé entre 30 et 50 millions d'USD sur 10 ans, les économies possibles en termes de rendement s'élèveraient à 480 millions d'USD par an¹⁵⁰.

Une recherche, une innovation et un développement efficaces

91 L'efficacité de la recherche, de l'innovation et du développement¹⁵¹ tirés par les besoins des agriculteurs et gérés par les Africains eux-mêmes a baissé ces 20 dernières années¹⁵². Une revitalisation de l'agriculture devrait comprendre des innovations institutionnelles appropriées à chaque localité, faisant participer les petits exploitants et les autres parties prenantes.

92 Nous insistons auprès de la communauté internationale pour qu'elle soutienne les efforts d'augmentation des investissements et des innovations dans l'agriculture en Afrique en finançant une augmentation majeure des services de recherche et de développement en Afrique au cours des 10 prochaines années. Ce soutien pourrait être canalisé par le biais des organismes de recherche, des universités et des centres d'excellence régionaux. D'après le NEPAD/UA¹⁵³, les besoins se monteraient à 1,6 milliard d'USD par an, en plus des 340 millions d'USD par an pour le groupe de consultation sur les centres de recherche agricole internationaux¹⁵⁴. Nos propositions relatives à l'enseignement supérieur, à la science et à la technologie figurent aux chapitres 3 et 4.

93 Nous recommandons également un soutien en faveur de l'échange de connaissances et d'innovations agricoles entre l'Afrique et l'Asie. Bien que la révolution verte de l'Asie ne

puisse pas être entièrement reproduite en Afrique¹⁵⁵, les partenariats de recherche sud-sud innovants lancés récemment, tels que ceux qui ont donné naissance au nouveau riz pour l'Afrique, montrent les avantages de tels partenariats. Le potentiel qu'ils présentent n'est pas pleinement exploité à l'heure actuelle. L'accent devrait être mis sur la production et l'utilisation de variétés à haut rendement, résistantes aux stress et nutritives, tels que le maïs de qualité riche en protéines et la patate douce jaune riche en vitamine A.

La sécurité des droits d'occupation et des droits fonciers

7.4.1 Le développement des petites entreprises

98 La lutte contre la pauvreté par la croissance nécessite une focalisation sur le secteur privé indigène qui, en Afrique subsaharienne, est composé d'une myriade de micro-entreprises, de petites et moyennes entreprises, et d'exploitations agricoles familiales, lesquelles sont les plus nombreuses. Pour donner des résultats, la lutte contre la pauvreté devra reposer sur des solutions les aidant à prospérer et à se développer. Ensemble, elles constituent la principale source d'emplois et de possibilités économiques, comme l'a vivement souligné la Commission de l'ONU sur le secteur privé et le développement, coprésidée par Paul Martin et Ernesto Zedillo¹⁵⁹.

99 Nombre de ces entreprises sont exploitées de manière informelle¹⁶⁰. En moyenne, l'économie informelle en Afrique subsaharienne représente 78 % des emplois non agricoles, 61 % des emplois urbains et 92 % des nouveaux emplois¹⁶¹. Bien qu'une réalité quotidienne pour la majorité des gens, les activités de l'économie informelle contribuent à moins de la moitié du PIB¹⁶². La raison à cela est que la majorité des acteurs actifs dans l'économie informelle sont pris au piège d'activités peu productives, avec des revenus bas et souvent irréguliers. Le coût est énorme pour la subsistance des gens, mais également pour les économies d'Afrique : cela fait perdre un à deux points de pourcentage au taux de croissance chaque année¹⁶³. Les groupes et les personnes marginalisées, dont les immigrants, les handicapés et les jeunes des villes, sont concentrés dans cette partie non réglementée de l'économie.

Créer un environnement favorable aux petits entrepreneurs

100 L'Afrique a besoin d'un secteur des petites entreprises robuste et dynamique, qui opère dans l'économie formelle et qui contribue aux discussions de politique. Un des principaux messages de la Grande Table organisée par la Commission économique pour l'Afrique à Addis-Abeba en octobre 2004 est que chaque gouvernement d'Afrique devrait élaborer une stratégie de développement des petites entreprises, soit dans le cadre de sa stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, soit en parallèle¹⁶⁴.

101 En raison de leurs ressources limitées, les petites entreprises souffrent plus que les grandes de la faiblesse du climat des investissements¹⁶⁵. Une des principales responsabilités des gouvernements d'Afrique consiste à créer un environnement favorable au secteur privé et nous avons élaboré une proposition visant à soutenir la facilité d'amélioration du climat des investissements du NEPAD/UA pour les y aider. Pour l'économie informelle, cela commence par accorder aux petites entreprises une participation au processus politique¹⁶⁶ et garantir et étendre leurs droits sur les biens (y compris la terre et les locaux commerciaux)¹⁶⁷.

102 Les gouvernements africains doivent également travailler en partenariat étroit avec la société civile, avec les entreprises établies (nationales et étrangères) et la communauté internationale en vue d'adopter des mesures spécifiques pour le développement des petites entreprises et la lutte contre la pauvreté. Il s'agit également d'une des recommandations faites par le projet Millénaire en 2005¹⁶⁸. Le rôle des autorités locales est également essentiel pour garantir un accès équitable aux biens et services à l'appui des petites entreprises dans les zones rurales et urbaines.

103 Les femmes jouent un rôle majeur dans l'économie informelle, en grande partie en raison de la discrimination sexuelle qui les empêche de trouver un emploi dans le secteur formel. Dans certains pays d'Afrique, les femmes comptent pour 80 % de la production agricole et près de 100 % de la production des ménages¹⁶⁹. Au Bénin, par exemple, les commerçantes représentent 92 % de l'emploi informel total. Dans les bidonvilles, où les ménages dirigés par des femmes dominent, ce sont les femmes qui se chargent de trouver un emploi et d'élever les enfants, souvent dans les conditions les plus difficiles.

104 Pourtant, les femmes chefs d'entreprise en Afrique font l'objet de discriminations énormes en ce qui concerne l'accès aux biens économiques et sociaux, y compris les droits fonciers et l'éducation¹⁷⁰. Un des domaines prioritaires définis par l'UA est l'autonomisation de la femme¹⁷¹. Parmi les mesures recommandées, citons : l'amélioration de l'accès de la femme à la formation aux compétences commerciales de base et aux possibilités commerciales et l'application d'une législation garantissant les droits fonciers, de propriété et d'héritage des femmes. Nous soutenons vivement ces recommandations. Elles sont essentielles non seulement pour l'égalité des sexes et la lutte contre la pauvreté, mais également pour le développement d'un secteur privé dynamique et varié. L'accès des filles à l'éducation est envisagé au chapitre 5.

Liens aux marchés et besoins de financement

105 Dans la plupart des pays d'Afrique, la demande nationale est faible et les possibilités commerciales peu nombreuses. Mais, même lorsque de telles possibilités existent, les petites entreprises ne sont pas toujours en mesure d'en tirer parti : elles sont limitées par un manque d'accès au financement, au savoir-faire commercial et à l'information, ainsi qu'aux infrastructures et à la technologie – ce que l'on peut globalement qualifier de mauvais « liens aux marchés ».

106 Les petites entreprises ne peuvent pas se développer dans l'isolement. Elles ont besoin d'accéder à un ensemble de services financiers et non financiers pour tirer parti des possibilités commerciales. L'accès au crédit est une difficulté à laquelle de nombreuses petites entreprises se trouvent confrontées, en particulier les agriculteurs. Les institutions micro-financières (IMF), des susus au Ghana aux tontines dans des pays francophones tels que le Cameroun, se sont développées grâce au travail de pionnier d'organisations non-gouvernementales¹⁷². Mais il reste énormément à faire dans ce domaine. Les niveaux d'exclusion financière – nombre de personnes n'ayant pas accès à un compte en banque – peuvent atteindre 90 % dans certains pays d'Afrique¹⁷³. L'assemblée générale de l'ONU a désigné l'année 2005 comme l'année internationale du micro-crédit¹⁷⁴. L'importance de la micro-finance a également été évoquée à Sea Island au cours du sommet 2004 du G8¹⁷⁵. Nous nous réjouissons de cela et insistons sur l'importance de tous les aspects du financement (crédit, épargne, dépôts, assurance et mécanismes de prêt immobilier pour les pauvres) pour le développement réussi des entreprises en Afrique. Les gouvernements devraient encourager le développement des différents intermédiaires financiers proposant des produits financiers variés aux pauvres, pas seulement des prêts¹⁷⁶.

107 Les IMF ne peuvent suffire à résoudre les problèmes. Les banques et les autres institutions financières, nationales et internationales disposent de ressources nettement supérieures pour relever le défi du financement des entreprises et proposer des systèmes de financement innovants¹⁷⁷. Dans ce domaine, il est nécessaire de s'appuyer sur les efforts de partenariat actuellement déployés entre les IMF et les banques commerciales, comme cela se fait déjà dans certains pays, tels que la Guinée et la Tanzanie¹⁷⁸.

108 Les pays d'Afrique ont également besoin d'un cadre réglementaire qui soutienne la micro-finance et son intégration dans le secteur financier¹⁷⁹. La nécessité d'une réforme globale du secteur financier a déjà été examinée plus haut et il s'agit d'un des objectifs de la facilité d'amélioration du climat des investissements proposée.

109 L'approfondissement des marchés financiers est un exemple de la manière dont les liens aux marchés peuvent aider les petites entreprises à se développer. Mais d'autres relations commerciales sont tout autant essentielles à l'accroissement des possibilités pour les petites entreprises. Comme nous l'avons vu plus haut dans ce chapitre, les infrastructures jouent un rôle essentiel pour permettre aux entreprises d'accéder aux marchés et de tirer le meilleur parti des possibilités commerciales. Pour les agro-industries,

les routes rurales, l'irrigation et les infrastructures post-récolte sont particulièrement importantes. L'accès des petites entreprises aux marchés devrait être une priorité pour le financement des infrastructures supplémentaires proposé.

110 Les petites entreprises se heurtent également au manque d'accès aux services commerciaux, y compris à la formation à la planification commerciale. En outre, il leur est difficile d'accéder aux informations sur les tendances commerciales et les possibilités. À cet égard, les téléphones mobiles présentent un intérêt potentiel énorme, les agriculteurs ayant déjà recours à cette technologie pour accéder à des informations sur les cours¹⁸⁰.

111 Les grandes entreprises nationales et étrangères peuvent jouer un rôle important pour aider les petites entreprises à surmonter la faiblesse des liaisons commerciales, en raison des relations commerciales qu'elles entretiennent avec elles¹⁸¹. Elles ouvrent de nouvelles possibilités commerciales aux petites entreprises en ayant recours à elles pour la fourniture ou la distribution de leurs produits. Mais nombre d'entre elles leur apportent également un soutien financier et technologique et les aident à acquérir des compétences commerciales¹⁸². Le document « Partenariats pour le développement des petites entreprises » commandé par l'ONU¹⁸³ examine les meilleures pratiques, en Afrique et ailleurs. Le Groupe de contact des entreprises a élaboré une proposition bienvenue pour soutenir les petites et moyennes entreprises (PME) : un « passeport pour PME » qui aidera les petites entreprises à accéder au financement et aux connaissances commerciales¹⁸⁴.

112 Recommandation : les pays développés devraient créer un Fonds de développement pour les entreprises en Afrique (FDEA)¹⁸⁵ de 100 millions d'USD afin de soutenir les initiatives du secteur privé qui contribuent au développement des petites entreprises, en les aidant à accéder aux marchés. Ce fonds encouragera de nouveaux partenariats dans les secteurs financiers et non financiers et contribuera aux objectifs de l'Union africaine de promotion de la création d'emplois pour les jeunes et de l'esprit d'entreprise chez les femmes.

113 Les pays développés devraient soutenir et encourager la participation directe des entreprises nationales et étrangères, y compris les banques et les autres institutions du secteur financier¹⁸⁶, au développement des petites entreprises et à la lutte contre la pauvreté en Afrique, en s'appuyant sur les engagements pris à Sea Island au sommet 2004 du G8¹⁸⁷. Bien que mutuellement bénéfique à long terme¹⁸⁸, un tel engagement supposera au départ des risques que les entreprises ne seront peut-être pas prêtes à prendre.

114 En s'appuyant sur les leçons et l'expérience des fonds de ce type précédents¹⁸⁹, et d'autres interventions dans ce domaine¹⁹⁰, le FDEA cherchera à travailler avec les entreprises en vue d'accélérer le développement de possibilités commerciales rentables qui contribuent au développement des petites entreprises par le renforcement des relations commerciales¹⁹¹. Il exploitera le financement et la capacité de gestion du secteur privé en cherchant directement à surmonter les risques perçus ou réels qui découragent de tels investissements. Le secteur privé identifiera et présentera des propositions pour des projets qui ont le potentiel d'être commercialement soutenables une fois la subvention utilisée¹⁹².

115 Ce niveau de financement devrait attirer 170 millions d'USD de plus en capitaux du secteur privé, répartis sur 300 projets dans un premier temps, avec des investissements de suivi importants pour les initiatives réussies. Ceci pourrait avoir un impact direct sur des milliers de micro-entreprises et de petites et moyennes entreprises pendant la durée de vie du Fonds. La sélection des projets sera déterminée par leur orientation sur les petites entreprises et leur impact sur la lutte contre la pauvreté, une importance toute particulière étant accordée à la participation des femmes et à la création d'emplois pour les jeunes. Le Fonds examinera un large éventail de projets dans différents secteurs et types de relations commerciales. Le FDEA travaillera en étroite collaboration avec l'initiative Growing Sustainable Business (GSB) du PNUD (présentée à la section 7.4.3), laquelle pourrait constituer

une source importante de projets potentiels à financer et permettrait de définir l'orientation de la facilité d'amélioration du climat des investissements en connaissance de cause.

7.4.2 La promotion de l'emploi

116 La création de nouveaux emplois en Afrique dépendra principalement de l'accélération de la croissance économique. Mais la croissance seule ne créera pas toujours des possibilités d'emploi pour tous. Des mesures plus directes sont nécessaires. Dans les pays développés et émergents, la grande majorité des gens qui échappent à la pauvreté y parviennent en occupant un emploi salarié¹⁹³. Pourtant, les salariés sont une minorité en Afrique : de 8 % en République centrafricaine à 25 % en Afrique du Sud¹⁹⁴. Cela s'explique en partie par la faiblesse de l'activité économique et par le manque de possibilités d'emplois dans le secteur formel. En outre, la majorité de la main-d'œuvre nationale en Afrique, les femmes en particulier, ne sait pas suffisamment lire et compter pour occuper un emploi formel. Les associations d'employeurs ont également indiqué que l'insuffisance des compétences professionnelles (TIC comprises) constitue un obstacle majeur à l'employabilité en Afrique¹⁹⁵. Pour les nombreuses personnes qui travaillent dans l'économie informelle, la réglementation du travail et de la sécurité ne s'applique pas et le travail est souvent mal payé et saisonnier. De toute évidence, il ne s'agit pas d'une solution de remplacement idéale à l'emploi formel.

117 Ces questions nécessitent une approche intégrée des stratégies d'emploi en Afrique, en accordant une importance égale aux quatre domaines prioritaires suivants : l'esprit d'entreprise, l'employabilité, l'égalité des chances et la création d'emplois, que l'Organisation internationale du travail¹⁹⁶ et l'UA ont fait ressortir en 2004 au sommet de Burkina Faso sur l'emploi et la lutte contre la pauvreté.

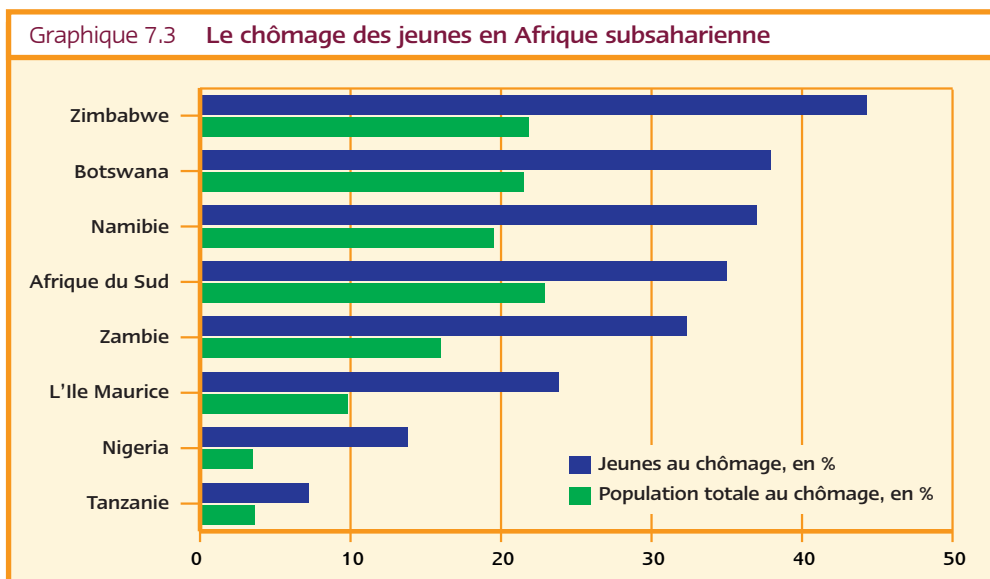
118 Tous les gouvernements africains se sont engagés à s'appuyer sur les efforts actuels pour s'attaquer au problème de l'emploi en souscrivant au plan d'action de l'UA à Burkina Faso. Mais pour ce faire, les gouvernements africains – en particulier les ministres de l'Éducation, du Travail et des Finances – auront besoin de l'aide des donateurs pour entreprendre une analyse sérieuse du marché du travail, de manière à disposer de suffisamment d'informations sur le marché du travail pour pouvoir prendre leurs décisions de politique en connaissance de cause (cf. chapitre 4). Ils devront également travailler en partenariat étroit avec toutes les parties prenantes, y compris les syndicats et le secteur privé.

Le problème de l'emploi des jeunes

119 Le problème de l'emploi des jeunes en Afrique mérite qu'on s'y attaque d'urgence. En Afrique subsaharienne, les jeunes de 15 à 24 ans représentent 36 % de la population en âge de travailler¹⁹⁷. En raison de la pression démographique, le nombre de jeunes cherchant du travail devrait augmenter de 28 % au cours des 15 prochaines années, ce qui représente environ 30 millions de personnes¹⁹⁸. En moyenne, 21 % des jeunes Africains sont officiellement au chômage, niveau plus de trois fois supérieur à celui des adultes¹⁹⁹. Des taux nationaux de plus de 30 % ne sont pas rares, comme le montre le graphique 7.3²⁰⁰. Mais ces chiffres ne révèlent qu'une partie du problème. Sans protection sociale, de nombreux jeunes (y compris des diplômés) ne peuvent pas se permettre de rester au chômage. Pour survivre, ils entrent donc dans l'économie informelle.

120 Ne pas s'attaquer au problème de l'emploi des jeunes aura de sérieuses conséquences pour l'économie et la société. Si les jeunes n'ont pas la possibilité de gagner leur vie, la pauvreté continuera à se transmettre d'une génération à l'autre. Cela aura pour effet de renforcer l'impact sur les revenus et les activités des jeunes, qui sont déjà rendus vulnérables par le VIH/SIDA, l'insécurité alimentaire et la violence. Le problème des jeunes et de l'emploi des jeunes doit être vu comme un élément

central du programme global de développement. D'après le Conseil de sécurité de l'ONU, le chômage des jeunes est lié à l'insécurité en Afrique occidentale²⁰¹. Le chômage renforce la tendance des jeunes à sombrer dans le crime et la violence. Les programmes de réintégration post-conflit en particulier doivent répondre d'urgence aux besoins des jeunes et des enfants soldats (voir le chapitre 5 sur les problèmes de l'emploi dans le cadre de la paix et de la sécurité et, plus précisément, de la démobilisation).



Source : OIT/SAMAT, document de discussion n° 14, 2000 (dernière année disponible)

S'appuyer sur les réussites récentes

121 En dépit de l'ampleur du problème, de nombreux gouvernements africains ne sont pas attaqués au problème de l'emploi de manière explicite dans leurs stratégies nationales de lutte contre la pauvreté. L'importance accordée à l'emploi par les donateurs a également été particulièrement faible et irrégulière. Pourtant, les efforts pour s'attaquer au problème de l'emploi, celui des jeunes en particulier, ont augmenté ces dernières années, à la suite des engagements pris dans la déclaration du Millénaire²⁰² et du lancement du Réseau pour l'emploi des jeunes (YEN) par Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU. Cette initiative, approuvée dans deux résolutions de l'ONU, soutient et promeut les stratégies nationales en faveur de l'emploi des jeunes²⁰³.

122 Le Sénégal, un des principaux pays participant à ce réseau, a lancé un programme d'emploi des jeunes en 2001. Depuis, l'agence nationale pour l'emploi des jeunes a aidé 25 000 jeunes à rechercher un emploi, un fonds national d'aide au financement de micro-entreprises pour les jeunes (spécialement axé sur les jeunes femmes) a contribué à la création de plus de 12 000 emplois et des partenariats public-privé ont amélioré la formation professionnelle en offrant des stages en entreprise à 600 diplômés²⁰⁴. Parmi les autres pays d'Afrique subsaharienne qui se sont proposés pour préparer des plans d'action en faveur de l'emploi des jeunes, citons le Mali, le Rwanda, la Namibie et le Nigeria.

123 Comme indiqué plus haut dans la section consacrée aux infrastructures, les investissements du secteur public peuvent également avoir un effet positif sur l'emploi. Les travaux publics de construction de routes, d'amélioration des bidonvilles et d'irrigation²⁰⁵ font partie des programmes liés à l'emploi que les gouvernements africains peuvent intégrer dans leurs stratégies nationales de lutte contre la pauvreté. Les bienfaits

sont particulièrement marqués lorsque l'employabilité à long terme est améliorée (voir également la section consacrée aux tremplins pour l'emploi au chapitre 6).

Encourager les partenariats public-privé

124 Comme cela a été vigoureusement souligné au cours du sommet 2004 sur l'emploi et la lutte contre la pauvreté et au Forum des partenaires sociaux africains de Burkina Faso²⁰⁶, toutes les parties prenantes, y compris les jeunes, les employeurs, la société civile et les syndicats, doivent participer au processus d'identification des possibilités d'emploi et des candidats répondant aux profils demandés.

125 Par le biais de programmes d'apprentissage, de formation sur le lieu de travail et d'aide à la rédaction de curriculum vitae, les employeurs sont particulièrement bien placés pour aider les jeunes à se préparer aux emplois qui risquent d'être disponibles. Parmi les programmes de formation professionnelle tirés par la demande qui se sont avérés être une réussite, citons : les « plates-formes pour l'emploi » en Afrique du Sud, le programme d'apprentissage ouvert national au Nigeria et la présentation des compétences nécessaires dans les entreprises dans des établissements d'enseignement secondaire au Mali²⁰⁷. Le Groupe de contact des entreprises a également identifié la nécessité pour le monde des affaires international de travailler avec les écoles commerciales, les universités et les établissements d'enseignement supérieur locaux²⁰⁸.

126 Les grandes entreprises nationales et étrangères peuvent également promouvoir l'esprit d'entreprise en ayant recours à des petites entreprises pour la fourniture ou la distribution de leurs produits, ainsi qu'en leur proposant un mentorat et l'accès à un capital de démarrage. Tel est l'objectif du Fonds de développement pour les entreprises en Afrique proposé. Un exemple qui mérite d'être suivi est Youth Business International (YBI). Cette initiative du secteur privé a aidé 50 000 jeunes à monter une entreprise dans le cadre de 20 programmes répartis dans le monde entier²⁰⁹.

127 Recommandation : les gouvernements africains doivent être les premiers à promouvoir l'emploi des jeunes, hommes et femmes, dans leurs politiques de croissance. Les donateurs devraient aider les gouvernements africains à formuler et mettre en œuvre des plans d'action nationaux sur l'emploi par le biais du Réseau pour l'emploi des jeunes, comme le recommande l'Union africaine²¹⁰.

128 Les pays développés devraient fournir 30 millions d'USD supplémentaires sur trois ans afin d'élargir le travail du YEN à 25 pays d'Afrique subsaharienne²¹¹. Le YEN s'est donné pour objectif d'apporter une aide technique et financière à ces pays, afin de leur permettre d'élaborer des plans d'action nationaux en faveur des jeunes à la suite de consultations poussées avec les jeunes, les employeurs, la société civile et les syndicats. Les pays qui se sont déjà proposés pour préparer des plans d'action nationaux pour l'emploi des jeunes seraient encouragés à catalyser les efforts dans les autres pays. Un tiers du financement global serait consacré au processus de politique, de consultation et de bilan. Les 20 millions d'USD restants constitueraient un financement de démarrage pour les activités, avec possibilité d'augmentation à l'avenir. Les activités seraient spécifiques aux pays et viseraient l'offre (compétence et formation adaptées) et la demande (création d'emplois). En outre, le YEN continuera à encourager le partage d'expertise entre ses membres, à coordonner un financement des donateurs, à travailler avec les CER et à construire un partenariat avec le fonds d'infrastructure (cf. section 7.3.2).

7.4.3 Ce que les entreprises devraient faire²¹²

129 C'est en contribuant à la croissance économique que le monde des affaires contribue le plus à la lutte contre la pauvreté : il crée des emplois et des possibilités économiques qui sortent les gens de la pauvreté, ainsi que les recettes fiscales nécessaires pour financer les dépenses publiques à long terme. Cependant, il est de plus en plus reconnu que la

façon dont les entreprises internationales et nationales exercent leurs activités peut avoir un impact puissant sur le degré de participation des pauvres à la croissance et sur les bienfaits qu'ils peuvent en tirer.

130 Ces questions ont été fermement inscrites à l'ordre du jour du programme de développement international au sommet mondial sur le développement soutenable qui s'est tenu à Johannesburg en 2002, et la réponse des entreprises au NEPAD/UA a été présentée au sommet économique de l'Afrique 2002 du Forum économique mondial²¹³. L'assemblée annuelle de cette année du Forum économique mondial, qui s'est tenue à Davos, a réinsisté sur ce thème²¹⁴. Le travail du Groupe commercial du NEPAD, le Comité de coordination économique, sociale et culturelle de l'Union africaine et le rapport King sur l'administration des entreprises en Afrique du Sud, entre autres, ont également suscité un intérêt sur le contexte africain.

131 L'impact des entreprises sur les sociétés dans lesquelles elles exercent leurs activités est souvent abordé dans le cadre de la « responsabilité sociale des entreprises ». Pourtant, il s'agit d'une expression vague qui est souvent interprétée de façon trop étroite dans le sens de « philanthropie des entreprises ». Pour cette raison, certains des rapports les plus importants entre les entreprises et la pauvreté sont souvent ignorés. S'il est vrai que la philanthropie, sous forme d'investissements de niveau communautaire, de programmes de bénévolat du personnel et de dons de produits, a des bienfaits très réels²¹⁵, l'impact des activités principales des entreprises sur les résultats de développement est plus important encore²¹⁶. Quatre domaines sont particulièrement importants :

- L'emploi : la création d'emplois est de toute évidence une manière essentielle dont les entreprises peuvent bénéficier directement à la société. En plus du nombre d'emplois, l'engagement des entreprises à respecter des normes de travail essentielles²¹⁷ peut contribuer à la lutte contre la pauvreté par la promotion du développement économique et social au sens large²¹⁸. Ceci est important face aux pressions qui pèsent sur les pays en voie de développement de renforcer la souplesse du marché du travail en négligeant la protection du travail dans le cadre d'une mondialisation et d'une concurrence accrues²¹⁹. Les entreprises peuvent également soutenir le développement des capacités du secteur public et du secteur privé²²⁰.
- Les entreprises²²¹ : l'instauration de relations commerciales à long terme avec les micro-entreprises, les petites et les moyennes entreprises constitue une des manières les plus importantes pour les grandes entreprises de promouvoir la participation des pauvres à la croissance²²². Il s'agit là d'un des objectifs du Fonds de développement pour les entreprises en Afrique proposé. Parmi les exemples de soutien proactif, citons : l'aide financière, le mentorat et la pression sur les gouvernements nationaux pour qu'ils créent un climat d'investissement favorable aux petites entreprises²²³. Le chapitre 8 envisage le rôle des supermarchés qui s'approvisionnent en Afrique.
- Les produits : les biens et les services destinés aux pauvres sont souvent comparativement chers et de mauvaise qualité²²⁴. Un plus grand choix de produits plus abordables bénéficiera aux pauvres, notamment s'ils sont adaptés à leurs besoins²²⁵. Une meilleure gestion de l'impact des biens et services sur l'environnement est également importante (voir la section 7.5 sur la soutenabilité environnementale). Au chapitre 6, nous nous intéressons au rôle des sociétés pharmaceutiques, à la tarification des médicaments et à la recherche de nouveaux médicaments, vaccins et diagnostics.
- Les services sociaux : le paiement des impôts et la non-application du traitement fiscal particulier renforcent les recettes de l'État nécessaires pour l'offre soutenable à long terme de services publics. Les entreprises peuvent également bénéficier directement aux employés (et à leurs familles) en proposant des services d'éducation, de logement et de santé, les programmes liés au VIH/SIDA revêtant une importance particulière. Le

bénéfice est d'autant plus grand lorsque les services proposés sont adaptés aux capacités locales et les renforcent. Les entreprises peuvent également avoir une influence considérable sur les gouvernements en ce qui concerne l'allocation des dépenses publiques bénéficiant aux pauvres²²⁶. L'importance de la participation du secteur privé aux infrastructures a déjà été soulignée. Le chapitre 6 aborde le sujet dans le cadre des services de santé et d'éducation²²⁷.

132 Les entreprises peuvent également jouer un rôle important dans la promotion de la transparence et de la bonne gouvernance²²⁸. La transparence des revenus est particulièrement importante dans les secteurs de l'extraction²²⁹ : les gouvernements de la Guinée équatoriale et de l'Angola, par exemple, ont fait un mauvais usage colossal des revenus du pétrole²³⁰. En revanche, le Botswana a géré de manière efficace les revenus des diamants : il les a investis au lieu de les gaspiller²³¹. Au chapitre 4, nous présentons nos propositions pour encourager tous les pays africains riches en ressources extractives à mettre en œuvre l'initiative de transparence des industries extractives. Nous encourageons vivement les entreprises à appliquer les mêmes principes de transparence et de responsabilité dans tous les secteurs, y compris ceux des ressources naturelles et de la construction.

133 Plusieurs facteurs peuvent limiter le potentiel des activités commerciales de créer des possibilités et des avantages pour les pauvres. Premièrement, citons la prolifération des codes et principes directeurs en matière de responsabilité sociale des entreprises qui peuvent masquer la comparabilité et atténuer la responsabilité et encourager une approche du type « cochez la case » tirée par les processus plutôt que par les résultats. Deuxièmement, un manque de coordination et d'alignement sur les priorités de développement nationales peut nuire à l'efficacité des efforts des entreprises. Les impacts peuvent être beaucoup plus grands lorsque les entreprises travaillent ensemble et à l'appui des initiatives nationales, aspect qui a été souligné par les participants à nos consultations avec le monde des affaires²³². Troisièmement, les approches actuelles ne tiennent pas suffisamment compte des perspectives des pays en voie de développement : les codes prescriptifs – qui reflètent les préoccupations des parties prenantes des pays développés – peuvent avoir des conséquences inattendues sur les petits fournisseurs et les exclure des possibilités commerciales s'ils ne sont pas appropriés ou s'ils sont chers.

134 Mais le tableau est positif. Il existe déjà de nombreux bons exemples de mesures efficaces. Le Forum international des chefs d'entreprise a créé un cadre utile de coordination des interventions du monde des affaires à l'appui des OMD233 et est actuellement en train de le déployer dans toute l'Afrique. La Coalition mondiale des entreprises contre le VIH/SIDA²³⁴ rassemble 180 sociétés internationales en vue de promouvoir les meilleures pratiques et programmes de lutte contre le SIDA au sein des entreprises et des communautés et d'influencer la politique publique. De nombreux autres exemples, dont le mouvement Entreprises pour la responsabilité sociale²³⁵ et le Conseil commercial mondial pour le développement durable²³⁶, ouvrent la voie en matière de participation des entreprises aux questions de développement. En outre, certaines entreprises, dont des membres du Groupe de contact des entreprises de la Commission pour l'Afrique, sont en train de développer des manières innovantes de travailler en Afrique.

135 Il est temps maintenant que d'autres se joignent aux efforts de promotion du développement et de l'élimination de la pauvreté en Afrique. Nous encourageons vivement le monde des affaires à identifier les mesures qu'il peut prendre à l'appui des actions prioritaires énoncées dans le présent rapport, non seulement sur le plan financier, mais également en élaborant des modèles commerciaux innovants et en créant de nouveaux partenariats avec d'autres intervenants du secteur privé, avec les donateurs, avec les gouvernements nationaux et avec la société civile, y compris les syndicats ; en élargissant les services d'infrastructure, les services d'habitation et autres services de base offerts aux pauvres ; en promouvant un climat favorable aux investissements qui

soutienne toutes les entreprises, même les plus petites ; en promouvant la bonne gouvernance et la transparence ; en soutenant le développement des petites entreprises et l'emploi des jeunes ; en s'attaquant au VIH/SIDA ; en faisant pression pour défendre les intérêts de l'Afrique dans les domaines du commerce, de l'aide et de l'allègement de la dette ; en s'attaquant aux vieux stéréotypes de l'Afrique – en faisant connaître les exemples d'investissements réussis.

136 Cela signifie que les entreprises doivent aller au-delà des stratégies de responsabilité sociale des entreprises axées sur la philanthropie, de manière à s'interroger de manière plus fondamentale sur la manière dont elles exercent leurs activités. Cela signifie qu'il faut déployer des efforts mieux coordonnés, axés sur les résultats et tournant autour des principales initiatives²³⁷, dont le « contrat mondial » de l'ONU²³⁸, les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales²³⁹, l'initiative de comptes rendus mondiaux²⁴⁰, la déclaration tripartite de principes concernant les entreprises multinationales et la politique sociale du BIT²⁴¹ et la convention de lutte contre la corruption de l'OCDE²⁴².

137 L'initiative de développement soutenable des entreprises, Growing Sustainable Business (GSB)²⁴³ lancée par le PNUD, qui est étroitement liée au « contrat mondial » de l'ONU et au rapport de la Commission de l'ONU sur le secteur privé et le développement²⁴⁴, vise à promouvoir une telle approche. L'initiative négocie des partenariats permettant à des entreprises nationales et étrangères de se lancer dans des projets d'investissement soutenables et favorables aux pauvres et est actuellement en place en Tanzanie, à Madagascar et en Éthiopie. Les investissements vont des télécommunications rurales à l'électrification des campagnes, en passant par les agro-industries et l'écotourisme.

138 Recommandation : la Commission demande au monde des affaires, national et international, à modifier de façon radicale la manière dont il participe au processus de développement en Afrique. Les entreprises doivent souscrire aux principaux codes de bonne conduite sociale et environnementale, y compris dans les domaines de la corruption et de la transparence, et axer leurs efforts sur des actions coordonnées de lutte contre la pauvreté. Pour les y aider, les pays développés devraient soutenir l'initiative Growing Sustainable Business (GSB) du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) dans la région. Pour leur part, les donateurs et les gouvernements africains doivent créer des partenariats plus efficaces avec le secteur privé.

139 Plus précisément, les pays développés devraient fournir 20 millions d'USD sur cinq ans. Ce niveau de financement permettra à l'initiative GSB de négocier plus de 100 investissements, d'une valeur de plus de 300 millions d'USD, dans 20 pays d'Afrique et dans différents secteurs, tels que les infrastructures, les services financiers et l'agriculture. Les activités – y compris la négociation, les études de faisabilité préalables et les études techniques – visent à améliorer l'offre de projets d'investissement favorables aux pauvres et susceptibles d'obtenir un concours bancaire.

140 Il existe des synergies importantes entre l'initiative GSB et les propositions relatives au Fonds de développement pour les entreprises en Afrique (FDEA) et à la facilité d'amélioration du climat des investissements. L'initiative GSB permet de canaliser les projets qui allient la rentabilité commerciale pour le secteur privé aux résultats positifs pour les pauvres. Certains de ces projets nécessiteront peut-être un partage de risque initial de la part du secteur public, objectif proposé du FDEA. En tant que tel, le FDEA constituerait une source de financement possible pour les projets d'investissement appropriés négociés par l'initiative GSB et cette dernière serait une source possible de propositions de projets devant être examinées par le FDEA. Le FDEA et l'initiative GSB seront bien placés, en raison de leur expérience, pour informer la FCI des obstacles

systématiques aux affaires et pour contribuer à la promotion d'un plus grand dialogue privé-public en vue de résoudre ces problèmes.

141 Les consommateurs et les investisseurs peuvent jouer un rôle important en encourageant le monde des affaires à intervenir de manière plus active en Afrique. La Commission voit d'un œil favorable la forte croissance du « commerce éthique », des « investissements socialement responsables » et de « l'investissement soutenable » et demande à tous les intervenants du monde des affaires et à tous les investisseurs d'adopter les principes qui les sous-tendent. Les investisseurs institutionnels – y compris les caisses de retraite africaines – devraient être encouragés à investir en Afrique. Grâce à l'amélioration du climat national des investissements que nous avons évoquée plus haut, il sera plus facile d'attirer ces investisseurs.

142 La Commission encourage vivement les pays africains, ainsi que leur secteur privé, leurs petites entreprises et leur société civile, à participer davantage au débat mondial sur la responsabilité sociale des entreprises, y compris dans le cadre du prochain bilan des principes directeurs de l'OCDE. Plus précisément, nous demandons un soutien financier en faveur d'initiatives telles que le Forum de soutenabilité des entreprises en Afrique récemment lancé²⁴⁵ et des mesures qui visent à aider les petits fournisseurs à se conformer aux codes et normes internationaux. Les entreprises africaines ont indiqué, au cours de nos consultations, que les sociétés du secteur privé des pays développés devraient créer des partenariats avec leurs homologues africains dans le domaine de la normalisation afin d'élever la qualité des exportations africaines²⁴⁶.

7.5 La soutenabilité environnementale

143 L'Afrique possède une abondance de ressources naturelles susceptible de tirer la croissance économique et le développement social : la terre, les minerais, la diversité biologique, la faune et la flore, les forêts, les poissons et l'eau, bien que ces richesses soient inégalement réparties. Dans les sondages, les pauvres insistent toujours sur l'importance de l'environnement pour leur bien-être en termes de santé, de sécurité, d'eau propre, d'assainissement, d'énergie sans risque, de logement sans risque, de sécurité alimentaire et d'accès aux facteurs de production agricoles²⁴⁷.

144 Les économies et les peuples d'Afrique sont vulnérables aux dangers environnementaux tels que les inondations et les sécheresses, dont la fréquence et le caractère extrême risquent d'être aggravés par les changements climatiques. En outre, la dégradation de nombre de ressources environnementales importantes pour les pauvres est plus rapide en Afrique subsaharienne que dans n'importe quelle autre région²⁴⁸. Parmi les problèmes dont souffre l'Afrique, citons : la dégradation des terres, la désertification, la perte de biodiversité, la déforestation²⁴⁹, le recul des terres de pâturage et des terres d'assolement, la baisse de la productivité des sols, la pollution et l'épuisement de l'eau douce. Nombre de ces problèmes sont interdépendants. Les causes sous-jacentes des problèmes environnementaux comprennent, entre autres, l'urbanisation et la croissance de la population rapides, l'expansion agricole insoutenable, la surexploitation des forêts et les droits de propriété mal définis. Ces pressions sont accentuées par des causes naturelles telles que des précipitations extrêmement variables et par des pressions plus générales telles que la faiblesse de la croissance économique globale, la faiblesse des cadres réglementaires, la capacité de réponse limitée des institutions publiques et l'effondrement de la gouvernance associé aux conflits.

145 De tels problèmes environnementaux peuvent avoir un impact sérieux sur la croissance économique et le développement social. La déforestation réduit les sources essentielles de nourriture, de combustible et de médicaments pour les pauvres des zones rurales et dégrade la biodiversité, la faune et la flore, lesquelles constituent une partie de l'avantage comparé de l'Afrique dans les secteurs du tourisme et des produits

pharmaceutiques. Plus de 70 % de la population de l'Afrique subsaharienne dépend en grande partie des forêts et des bois pour sa subsistance et les forêts satisfont 60 % de la demande énergétique de l'Afrique²⁵⁰. Le coût brut annuel de la dégradation de l'environnement au Ghana, y compris le recul des forêts, l'érosion des sols, les effets sur la santé et la dégradation des terres, a été estimé à 127 millions d'USD, soit 2 % du PIB²⁵¹. Au Mozambique, les inondations dévastatrices de 2000 ont fait 700 victimes et un demi-million de sans-abri. Les récoltes ont été détruites et les infrastructures sérieusement endommagées²⁵². Le taux de croissance économique est passé de 8 % en 1999 à 2 % en 2000²⁵³. Au Kenya, les inondations de 1997-1998 ont été immédiatement suivies par la sécheresse de 1998-2000. Les pertes de récoltes et de bétail et la réduction de la production industrielle et hydroélectrique se sont traduites par un coût économique estimé de 4,8 milliards d'USD pour la période, soit 22 % du PIB par an. Bref, le coût de l'inaction est élevé.

146 Il importe de veiller à ce que le développement de l'Afrique bénéficie aux pauvres et soit soutenable : il s'agit de répondre globalement aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre à leurs propres besoins. Pour y parvenir, il est nécessaire de s'attaquer aux trois piliers du développement soutenable : le développement économique, social et environnemental. Une croissance économique soutenable nécessite une utilisation prudente des ressources naturelles et une protection efficace de l'environnement. Une difficulté majeure consiste à s'attaquer à ces problèmes dans le cadre de l'urbanisation rapide : des villes bien planifiées offrent des possibilités de soutenabilité environnementale. Une gestion soutenable de l'environnement nécessite une évaluation holistique des ressources qu'un pays possède et de la manière dont ces ressources naturelles peuvent contribuer à la lutte contre la pauvreté. Cela nécessite également une meilleure gestion environnementale, par le biais d'institutions transparentes et participatives et de processus qui fassent véritablement participer les personnes concernées par le changement. Ceci s'impose aux niveaux local, national et régional.

147 Conformément aux résultats du projet Millénaire sur les progrès accomplis dans le sens de la soutenabilité environnementale, l'ONU²⁵⁴ estime que l'Afrique aura beaucoup de mal à atteindre les objectifs arrêtés au sommet mondial de 2002 sur le développement soutenable, dans des domaines tels que l'accès à l'énergie, l'alimentation en eau et l'assainissement. Des investissements considérables s'imposent dans le domaine des infrastructures physiques et institutionnelles pour parvenir à un développement soutenable.

148 La Commission demande à tous les pays d'honorer et de mettre en œuvre les accords environnementaux multilatéraux auxquels ils souscrivent, ainsi que les engagements pris au sommet mondial du développement soutenable²⁵⁵, qui complètent les objectifs du Millénaire pour le développement, y compris celui (numéro 7) relatif à la soutenabilité environnementale et tous ses objectifs constitutifs sur l'eau, l'assainissement et l'amélioration des bidonvilles (cf. chapitre 6). **Recommandation : à l'appui de l'initiative sur l'environnement²⁵⁶ du programme NEPAD de l'Union africaine, les donateurs devraient accorder une plus grande importance aux considérations environnementales dans tous leurs programmes.** Ceci suppose un tri préliminaire en vue d'identifier les possibilités environnementales et les risques suffisamment tôt et, si besoin, il faudra procéder à une évaluation environnementale complète. Les recommandations relatives aux questions environnementales devraient être intégrées aux plans des donateurs et être étroitement surveillées pendant la mise en œuvre. **Recommandation : les gouvernements donateurs et les institutions internationales, dont la Banque mondiale, le programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et le programme des Nations unies pour le développement (PNUD) devraient encourager l'intégration de la soutenabilité environnementale dans les stratégies de lutte contre la pauvreté des gouvernements africains. Ces dernières devraient comporter des indicateurs de suivi des performances environnementales.**

149 Les changements climatiques font peser une menace majeure sur l'avenir de l'Afrique. Certains changements rapides ont déjà été observés. Par exemple, au Sahel, les précipitations ont baissé de 25 % en moyenne en 30 ans²⁵⁷. La variabilité climatique et la fréquence et l'intensité des intempéries graves augmenteront²⁵⁸. L'Afrique risque de devenir plus sèche sous les latitudes septentrionales et australes et plus humide sous les tropiques. Il y aura des variations à l'intérieur des régions et des pays. Il est possible que l'ensemble de l'Afrique australe devienne plus sec mais certains pays seront peut-être plus humides que la moyenne. L'augmentation du niveau des mers, l'érosion côtière et les inondations auront un impact sur les communautés et les économies des côtes²⁵⁹. Les changements induits par le climat en matière de rendement des récoltes, de limites des écosystèmes et de variété des espèces affecteront considérablement la distribution et la productivité de l'agriculture. Les menaces climatiques qui pèsent sur la sécurité alimentaire, hydraulique et énergétique et l'incidence accrue des maladies à vecteur et hydriques nuiront à la capacité de l'Afrique de se développer. Au niveau mondial, 80 à 125 millions de personnes de plus risquent de souffrir de la faim d'ici à 2080. Jusqu'à 80 % d'entre elles se trouveront en Afrique en raison de la dépendance du continent vis-à-vis d'écosystèmes qui seront les premiers à disparaître²⁶⁰.

150 En dépit des menaces qui existent, la compréhension du système climatique africain est relativement limitée. Il reste beaucoup à faire pour améliorer la disponibilité et la compréhension des informations nécessaires à une planification du développement national étudiée. Ceci suppose une amélioration des systèmes de collecte et de stockage des données actuelles, de nouvelles stations de contrôle dans les zones peu couvertes et une augmentation de la prise en compte et de l'utilisation des données par les institutions africaines. **Recommandation : les donateurs devraient travailler à l'amélioration du réseau d'observation climatique par le biais du Système d'observation climatique mondial, par le soutien bilatéral et par un programme de développement des capacités coordonné entre les donateurs et les établissements de recherche africains.** Sur une période de 10 ans, le coût se monterait aux environs de 100 millions d'USD.

151 L'Afrique n'est pas à l'origine des changements climatiques, mais en est la victime. Si le réchauffement de la planète ne ralentit pas considérablement, il est clair que la viabilité de la subsistance de millions de personnes en Afrique sera compromise²⁶¹. L'atténuation des émissions de gaz à effet de serre est donc essentielle. C'est au monde développé qu'il incombe d'ouvrir la voie : en 2000, les pays du G8 ont produit 40 % des émissions de gaz à effet de serre dans le monde²⁶². Il faudra également mobiliser les pays appelés à avoir une demande énergétique importante à l'avenir de façon à ce que leurs besoins puissent être satisfaits de manière soutenable dans le cadre de la convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques. **Recommandation : les pays développés devraient définir des objectifs d'augmentation de l'utilisation des nouvelles technologies énergétiques plus propres afin de stimuler le marché mondial et d'encourager les pays en voie de développement à y avoir recours.**

152 Cependant, les changements climatiques se maintiendront pendant un certain temps même si les niveaux de gaz à effet de serre sont stabilisés, en raison de l'effet de retard de systèmes atmosphériques. Dans l'ensemble, la vulnérabilité de l'Afrique aux changements climatiques est élevée et sa capacité d'adaptation réduite. La croissance économique, la lutte contre la pauvreté et la réalisation des OMD en Afrique sont compromis. Il faut faire plus pour permettre à l'Afrique de gérer les risques liés au climat et d'apprendre à y faire face. **Recommandation : à partir de 2008, les donateurs devraient faire des facteurs de risque que sont la variabilité climatique et les changements climatiques une partie intégrante de la planification et de l'évaluation de projet. Ils devraient honorer leurs engagements de financement afin d'aider les pays africains à s'adapter aux risques et aux impacts des changements climatique²⁶³.**

Recommandations sur la croissance et la lutte contre la pauvreté

La pauvreté en Afrique continuera à augmenter si la croissance économique ne s'accélère pas – et si les pauvres ne peuvent pas y participer. Il ne devrait pas y avoir d'exclus. Les décideurs doivent toujours réfléchir à l'impact des politiques sur les pauvres. L'ensemble de propositions présenté dans ce chapitre et dans d'autres devrait permettre aux pays d'Afrique subsaharienne d'atteindre et de maintenir des taux de croissance de 7 % d'ici à 2010. Il devrait en outre favoriser la participation des pauvres aux possibilités créées par la croissance. Cela aura pour effet de favoriser la réduction de l'inégalité de revenu, laquelle peut affaiblir l'impact de la croissance sur la pauvreté.

Nos propositions à cet égard sont classées en deux catégories. La première porte principalement sur la promotion de la croissance. Une croissance plus rapide et un recul plus marqué de la pauvreté supposent des investissements importants dans les infrastructures, l'agriculture, le développement urbain, la création d'un climat favorable à l'investissement et des politiques qui tiennent soigneusement compte de l'environnement et des changements climatiques. La croissance sera tirée par le secteur privé, mais le gouvernement crée les conditions qui rendront cela possible – le défi consiste à construire un partenariat solide.

La deuxième catégorie porte sur la promotion de la participation des pauvres à la croissance. À cet égard, il conviendra tout particulièrement d'essayer d'offrir des possibilités nettement meilleures et des droits plus solides aux femmes, qui jouent souvent un rôle essentiel dans la croissance des petites entreprises. Les jeunes ont besoin d'emplois. Le monde des affaires peut également jouer un rôle dans ces secteurs.

Promoting Growth

- L'Afrique a besoin d'investir 20 milliards d'USD de plus par an dans les infrastructures. Pour l'y aider, les pays développés devraient verser 10 milliards d'USD de plus par an jusqu'en 2010 et, après un bilan des progrès accomplis, 20 milliards d'USD de plus par an pendant les cinq années qui suivront. Ces fonds devraient soutenir les infrastructures régionales, nationales, urbaines et rurales prioritaires de l'Afrique, des routes rurales et de l'amélioration des bidonvilles aux technologies de l'information et de la communication et aux infrastructures nécessaires pour faciliter une plus grande intégration des régions de l'Afrique et permettre à l'Afrique de percer sur les marchés mondiaux.
- Les gouvernements africains doivent libérer l'esprit d'entreprise poussé des Africains. Pour les y aider, les gouvernements donateurs et le secteur privé devraient coordonner leurs efforts derrière la facilité d'amélioration du climat des investissements proposé par le programme NEPAD de l'Union africaine. Cela nécessite le versement sur sept ans de 550 millions d'USD de la part des donateurs et du secteur privé en vue d'identifier et de surmonter les obstacles aux affaires. En outre, les pays développés devraient soutenir un fonds de l'Agence multilatérale de garantie des investissements, l'agence publique mondiale de gestion de risque, en vue d'assurer les investisseurs nationaux et étrangers dans les pays qui sortent d'un conflit en Afrique. Le soutien devrait également être étendu aux investisseurs nationaux de toute l'Afrique subsaharienne.
- Dans le cadre d'un ensemble plus large de mesures destinées à promouvoir le développement agricole et rural, l'Afrique doit doubler les surfaces de terres d'assolement irriguées d'ici à 2015. Les donateurs doivent l'y aider, en visant dans un premier temps à financer une augmentation de 50 % d'ici à 2010, en mettant l'accent sur l'irrigation de petite échelle. Parmi les autres mesures envisageables, citons :

l'amélioration du climat des investissements, les infrastructures rurales, la recherche et la propagation de nouvelles techniques agricoles, le droit à la terre et la protection de l'occupation des terres, pour les femmes notamment, et l'investissement dans les petites villes afin d'encourager la croissance des marchés locaux et régionaux.

Faire participer les pauvres à la croissance

- Les pays développés devraient créer un fonds de développement pour les entreprises en Afrique de 100 millions d'USD pour soutenir les initiatives du secteur privé qui contribuent au développement des petites entreprises en leur facilitant l'accès aux marchés. Ce fonds encouragera de nouveaux partenariats dans les secteurs financiers et non financiers et contribuera aux objectifs de l'Union africaine de promotion de la création d'emplois pour les jeunes et de l'esprit d'entreprise chez les femmes.
- Les gouvernements africains doivent être les premiers à promouvoir l'emploi des jeunes, hommes et femmes, dans leurs politiques de croissance. Les donateurs devraient aider les gouvernements africains à formuler et mettre en œuvre des plans d'action nationaux sur l'emploi par l'intermédiaire du Réseau pour l'emploi des jeunes, comme le recommande l'Union africaine.

Promouvoir le rôle des entreprises

- La Commission demande au monde des affaires, national et international, de modifier de façon radicale la manière dont il participe au processus de développement en Afrique. Les entreprises doivent souscrire aux principaux codes de bonne conduite sociale et environnementale, y compris sur les questions de corruption et de transparence, et axer leurs efforts sur l'action coordonnée dans la lutte contre la pauvreté – en travaillant en partenariat les uns avec les autres, avec les donateurs, avec les gouvernements nationaux et avec la société civile, y compris les syndicats. Pour les y aider, les pays développés devraient soutenir l'initiative de développement soutenable des entreprises, Growing Sustainable Business, du Programme de développement des Nations unies (PNUD) dans la région. De leur côté, les donateurs et les gouvernements africains doivent développer des partenariats plus efficaces avec le secteur privé.

L'environnement et les changements climatiques

- En soutien à l'initiative sur l'environnement du programme NEPAD de l'Union africaine, les donateurs devraient accorder plus d'importance à la protection de l'environnement dans tous leurs programmes. Les gouvernements donateurs et les institutions internationales, y compris la Banque mondiale, le programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et le PNUD, devraient encourager l'intégration de la soutenabilité environnementale dans les stratégies de lutte contre la pauvreté des gouvernements africains. Ces dernières devraient comporter des indicateurs de suivi des performances environnementales.
- Les pays développés devraient fixer des objectifs d'augmentation de l'utilisation des nouvelles technologies énergétiques plus propres afin de stimuler le marché mondial et d'encourager les pays en voie de développement à y avoir recours. Les donateurs devraient œuvrer à l'amélioration du réseau d'observation climatique par le biais du Système d'observation climatique mondial, du soutien bilatéral et d'un programme de développement des capacités coordonné entre les établissements de recherche des donateurs et ceux d'Afrique. À partir de 2008, les donateurs devraient faire des facteurs de risque que sont la variabilité climatique et les changements climatiques une partie intégrante de la planification et de l'évaluation de projet. Ils devraient honorer leurs engagements de financement pour aider les pays africains à s'adapter aux risques et aux impacts des changements climatiques.

Annexe : options d'administration des fonds d'infrastructure supplémentaires

1 Notre proposition pour les infrastructures, présentée à la section 7.3.2, suppose le versement de 10 milliards d'USD de plus par an, chiffre qui passerait à moyen terme à 20 milliards d'USD. Nous proposons deux possibilités pour l'administration des fonds supplémentaires. De toute évidence, un mélange des deux serait également possible. Il est nécessaire de prendre des décisions fermes maintenant afin d'assurer que les décaissements atteignent 10 milliards d'USD d'ici à 2008.

2 La première option consiste à héberger la facilité à la Banque africaine de développement (BAD). Principale agence de développement des infrastructures en Afrique, la BAD a été chargée de la promotion des programmes d'infrastructure du NEPAD/UA. Ces cinq dernières années, ses activités dans ce domaine se sont développées conformément à l'orientation stratégique de la BAD²⁶⁴.

3 Il existe plusieurs possibilités pour la gestion d'un fonds à la BAD. L'une d'elles consiste à suivre la structure des Fonds spéciaux/de dépôt de la BAD. Dans ce cadre, la banque accepterait l'administration des ressources et servirait de fiduciaire du fonds. À ce titre, elle préparerait une filière de projets et se chargerait de la gestion financière des ressources.

4 La surveillance du fonds serait confiée au conseil d'administration, composé de 18 membres, et, en définitive, au directoire de la banque – organe de décision de plus haut niveau de la banque qui se compose de 77 ministres des Finances/du Développement/de la Coopération, de 53 pays d'Afrique et de 24 autres pays.

5 Dans un souci de rapidité du processus d'approbation, le pouvoir pourra être délégué à un comité de gestion. Dans certains cas, un organe de gouvernance séparé doté d'un comité de surveillance a été constitué, auquel participent des donateurs, chargé de définir la direction stratégique du fonds, de contrôler la filière de projets et de réaliser des états d'avancement. La constitution d'un conseil d'administration plus petit et séparé, composé de membres de la BAD et de participants étatiques, mais rendant toujours compte au directoire, est une autre possibilité, comme dans le cas du Fonds de développement africain.

6 Les ressources de la BAD ne sont jamais liées et sont toujours disponibles en vue d'une utilisation sur tout le continent. Cependant, le conseil pourra réfléchir à la possibilité d'affecter des ressources à des secteurs spécifiques ou, selon le cas, à des pays particuliers.

7 Le secteur privé pourrait participer à la gestion du fonds et un comité de contrôle pourrait se charger d'examiner les grands projets. L'établissement d'une telle facilité pourrait prendre une année, mais sachant qu'une décision pourrait être prise en 2005 et que des projets et des programmes sont déjà en cours de préparation, notamment par la BAD dans le cadre du plan d'action à court terme du NEPAD/UA, les fonds pourraient commencer à parvenir aux projets approuvés avant la fin de l'année 2006. Pour 2005, la banque envisage sept projets physiques, un projet de développement des capacités et trois études dont le montant est estimé à environ 500 millions d'USD.

8 En plus de l'expérience acquise par la BAD dans le financement des infrastructures et des services publics en Afrique²⁶⁵, l'organisation pourrait s'appuyer sur l'expérience de banques de développement telles que la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement et la Banque européenne d'investissement, qui ont toutes une expérience réussie dans le domaine des infrastructures. Ces organisations pourraient également apporter une aide sur le plan de la dotation en personnel.

9 Sous réserve des progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme de développement de capacité interne de la BAD, les ressources pourraient être transférées au financement des activités de base sous la forme d'une contribution spéciale limitée en faveur du Fonds de développement africain ou dans le cadre du cycle de financement de 2008. De toute évidence, il conviendra de tenir compte du fait que, à des niveaux de décaissement maximaux, le nouveau fonds représenterait une augmentation de plus du décuple des engagements annuels de la BAD dans le secteur des infrastructures²⁶⁶.

10 Les décaissements effectués d'ici à 2006 ne se situeraient probablement pas à leur « niveau normal » de 10 milliards d'USD par an, mais l'objectif devrait être de parvenir à ce niveau d'ici à 2008 environ, sous réserve de la mise en place de mécanismes efficaces et responsables de décaissement, d'achat (y compris auprès des PME) et de responsabilité sociale et environnementale.

11 Une deuxième possibilité de mise en œuvre, l'option numéro 2, consiste à répartir les fonds entre la BAD, la Banque mondiale, la Banque européenne d'investissement, la Société financière internationale, les agences bilatérales et d'autres parties, dans un cadre de coordination améliorée. Ce cadre pourrait aller d'un groupe de donateurs formel chargé de la coordination à une série de protocoles d'accord, mais il devrait être « léger ». Il importerait que la BAD participe à la coordination de ce cadre.

12 Ainsi, il serait probablement possible d'avancer plus rapidement et de puiser plus efficacement dans les compétences actuelles, tout en remédiant aux problèmes potentiels liés à la création d'un seul fonds que certains craignent. D'autre part, cette formule serait moins axée sur la gouvernance africaine et sur le développement des capacités à la BAD. La Banque mondiale et la Banque européenne d'investissement sont déjà de grands organismes de prêt spécialisés dans les infrastructures africaines. Certains donateurs bilatéraux interviennent avec succès dans le financement d'infrastructures dans d'autres régions, comme le Japon en Asie de l'Est, et pourraient être en mesure d'avancer rapidement. De toute évidence, il existe plusieurs répartitions possibles du financement supplémentaire alloué aux infrastructures entre les mécanismes, les instruments et les donateurs.

13 Quelle que soit la possibilité choisie, il importe, pour garantir la responsabilité et l'utilisation efficace des ressources supplémentaires, d'investir suffisamment tôt dans le développement d'une base plus précise et normalisée pour les dépenses actuelles (afin de garantir que les dépenses actuelles ne sont pas simplement déplacées) et pour comparer les coûts unitaires (afin de promouvoir l'efficacité compte tenu des variations importantes qui existent entre les pays et afin d'éviter l'escalade des coûts qui pourrait résulter de l'injection de ressources considérables). Il faudra également adopter des mesures pour garantir la transparence des marchés publics, en raison des niveaux traditionnellement élevés de corruption qui existent dans ce secteur.

14 Il importe également de reconnaître la nécessité d'investir dans la capacité de mise en œuvre, afin de veiller à ce que le financement soit efficace. Ceci a des implications pour tous les principaux donateurs en ce qui concerne leurs propres personnels : l'augmentation initiale proposée de 10 milliards d'USD est à mettre en parallèle avec les engagements multilatéraux mondiaux alloués aux infrastructures en 2002 d'environ 16 milliards d'USD et avec les engagements bilatéraux de 8 milliards d'USD²⁶⁷. La nécessité de promouvoir la capacité nationale, municipale et régionale est couverte à la section 7.3.2.

15 Un financement à l'échelle appropriée pourrait être obtenu au moyen de la facilité de financement internationale proposée (cf. chapitre 9) ou par une augmentation marquée de l'aide officielle au développement. En même temps, il faudrait prendre des dispositions pour que, dans le temps et lorsque cela est approprié et équitable, par le biais des redevances utilisateurs, la contribution aux finances publiques puisse augmenter.

